

RÉSEAU - CANOPE.FR

C A N O P É

LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

AUDITION COMMISSION EDUCATION ET CULTURE  
ASSEMBLÉE NATIONALE  
MERCREDI 9 MARS 2016  
JEAN-MARC MERRIAUX  
DIRECTEUR GÉNÉRAL



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

MARS 2016

# NOTE DE SYNTHÈSE

Le Réseau de Création et d'Accompagnement des Offres Pédagogiques, dénommé « Réseau Canopé », opérateur de l'Etat, a connu en trois ans une refondation majeure qui l'a vu supprimer les 31 opérateurs qui le constituaient historiquement (1 Centre national CNDP et 30 centres régionaux CRDP) au profit d'un nouvel établissement unique, créé par décret du 1er janvier 2015.

Structuré en 12 directions territoriales épousant la nouvelle organisation des régions, l'objectif de cette évolution a été de favoriser une autonomie des territoires tout en homogénéisant l'offre de services.

Pour marquer la rupture, le réseau s'est doté d'un nouveau nom, « Réseau Canopé » qui par son effet de marque vise à le faire mieux identifier de l'ensemble de la communauté éducative et en priorité du corps enseignant.

Dès 2012, la direction générale actuelle a mis en place une grande concertation avec tous les personnels, les partenaires, les tutelles pour co-construire un projet stratégique sur 4 ans qui repose sur deux axes :

1) Une refonte profonde du métier d'éditeur, avec une évolution des métiers en lien avec les enjeux du numérique.

Il a été développé une vraie stratégie digitale s'appuyant sur une chaîne de production transmédia pour créer des ressources répondant aux nouveaux usages des enseignants et ainsi mieux répondre à leurs attentes. Il a été aussi proposé de nouveaux services tels que la plateforme de formation à distance m@gistère ou encore le réseau professionnel des enseignants vi@educ qui favorise la diffusion des ressources produites par l'opérateur et ainsi leur diffusion au plus près des publics.

2) Le développement de nouveaux lieux de proximité.

Le réseau était composé essentiellement de médiathèques et de librairies (plus d'une centaine sur le territoire). Le constat a été fait qu'il était de plus en plus difficile de faire venir le public des enseignants mais aussi d'autres acteurs de la communauté éducative dans ces lieux. En s'appuyant sur l'analyse d'expériences internationales notamment (les « learning training center » conçus comme de nouveaux espaces de médiation autour de l'accès à la ressource, de services pédagogiques et de formation), il a été développé le concept d'atelier Canopé, lieu d'innovation, de création pédagogique qui repose sur quatre services de proximité :

- La formation et l'accompagnement des enseignants
- La médiation de ressources (essentiellement numériques)
- Le co-design et la scénarisation, où comment aider les enseignants à mieux organiser leurs cours pour répondre aux nouvelles attentes des élèves
- Les événements pédagogiques et l'animation de communauté en proximité pour favoriser la dissémination des bonnes pratiques pédagogiques.

L'objectif est d'installer d'ici 2017 plus de 100 ateliers Canopé, un par département. Aujourd'hui plus de 50 ateliers ont d'ores et déjà été déployés avec la mise en place d'une vraie démarche qualité autour de ces nouveaux espaces. En complément, ces lieux se sont aussi ouverts au public des parents pour leur proposer un accompagnement spécifique mais aussi des acteurs de l'éducation populaire, des collectivités territoriales qui trouvent dans ces espaces, des services qui répondent à leur question et à leurs besoins en matière de déploiement du numérique éducatif sur l'ensemble du territoire. Les ateliers, et le Réseau Canopé dans son ensemble, ainsi transformés se sont donnés les moyens d'être de véritables leviers pour accompagner le plan numérique souhaité par le président de la république.

Cette refondation de l'opérateur est dans la droite ligne des recommandations de la cour des comptes sur la période 2006-2012 qui demandait expressément au ministère de l'éducation nationale d'agir pour transformer en profondeur l'un de ces plus importants opérateurs, pour répondre aux attentes des enseignants et de la communauté éducative.

Le réseau Canopé est aujourd'hui un outil optimisé pour accompagner la refondation de l'école à travers sa politique de formation de proximité, les outils déployés, sa capacité d'initiative, d'innovation, de création qui sont autant d'éléments structurants, pour déployer de nouvelles pratiques pédagogiques dont on sait qu'elles sont essentielles pour répondre aux enjeux de la loi de 2013 et la stratégie « faire entrer l'école à l'ère du numérique ».

La transformation de l'opérateur a été engagée dès l'année 2012, elle a été autofinancée par l'établissement et mobilisera dans les deux années qui viennent une importante partie de sa capacité financière. En ce début d'année 2016, si le Réseau Canopé a stabilisé son organisation et son fonctionnement, il doit poursuivre désormais sa modernisation en accompagnant les personnels du Réseau vers de nouvelles compétences qui répondent aux enjeux.

La méthode utilisée qui a consisté à mobiliser de manière collaborative l'ensemble des acteurs, à paralléliser les chantiers de développement, à créer une nouvelle marque, à accompagner chaque personnel individuellement, montre qu'il est possible de transformer, moderniser, les opérateurs publics face aux défis générés par les transformations numériques.

# S O M M A I R E

REFONDER LE RÉSEAU	3
LA NOUVELLE STRATÉGIE ÉDITORIALE	5
LA NOUVELLE OFFRE NUMÉRIQUE	6
LES ATELIERS CANOPÉ	7
UNE RELATION RENFORCÉE AVEC LES PARTENAIRES	9
LES ENJEUX ORGANISATIONNELS DE LA REFONDATION	11
LA RELATION TUTELLE	15
NUMÉRIQUE ET ÉDUCATION	18
ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION	23

# REFONDER LE RÉSEAU

## LA LOI DE JUILLET 2013, SOCLE DE LA REFONDATION

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République fixe, avec la création d'un Service public du numérique éducatif, le cadre de développement du numérique à l'école.

L'article 16 de la loi prévoit notamment que ce service public a pour objectif de « proposer aux enseignants une offre diversifiée de ressources pédagogiques, des contenus et des services contribuant à leur formation, ainsi que des outils de suivi de leurs élèves et de communication avec les familles ». Il incite également à revoir dans sa globalité le contenu et la diffusion des ressources pédagogiques.

Le ministère, sous l'impulsion de la direction générale du réseau Canopé, a décidé d'engager une profonde refondation de son opérateur pour mieux accompagner sa stratégie nationale et ainsi enrichir les usages pédagogiques du numérique.

## LE SCÉRÉN S'EST TRANSFORMÉ EN RÉSEAU CANOPÉ

Le SCÉRÉN s'est transformé et est devenu le réseau Canopé, le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques, depuis la publication du nouveau décret au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Cette refondation du réseau, qui s'étalera jusqu'en 2017, vise à soutenir l'évolution de l'offre éditoriale et de services à partir des compétences et des ressources des établissements répartis sur l'ensemble du territoire. Elle facilite l'identification des besoins de la communauté éducative, afin de construire une offre en adéquation avec leurs attentes et de mieux accompagner la politique ministérielle.

## UNE OFFRE ÉDITORIALE RÉNOVÉE

Pour répondre aux besoins des enseignants, accroître la lisibilité de l'offre existante et à venir, un vaste travail de refonte éditoriale a été mené.

L'édition transmédia est le nouveau modèle développé par le réseau Canopé. Le principe est de concevoir, d'éditer et de diffuser des ressources multiformats adaptées à chacun des canaux de diffusion disponibles (papier, web, mobile, TV), complémentaires les unes des autres, et répondant aux besoins de la communauté éducative, qu'il s'agisse d'éclairages, d'approfondissements ou d'outils pour agir.



Le réseau SCÉRÉN, c'était 31 établissements juridiquement autonomes, 31 CRDP, 120 CDDP

Le réseau Canopé, c'est **un seul établissement, 12 directions territoriales, 100 ateliers** (1 par département)

Effectif : **1 800 collaborateurs**

Budget : **140 millions d'euros** dont 90 millions de subventions pour charge de missions de service public



## UNE OFFRE NUMÉRIQUE RESTRUCTURÉE

La refonte de l'offre numérique a pour objectifs d'améliorer l'accès aux ressources éditées, la navigation des internautes sur le site, afin de faciliter la recherche et l'utilisation de ces ressources pédagogiques. Ainsi, un nouveau site web et une librairie en ligne, fondée sur un principe de mutualisation des contenus gratuits et payants dans une plateforme unique, ont été lancés en avril 2014. Viaéduc, le réseau social professionnel pour les enseignants a été développé. Actuellement dans sa phase expérimentale avec la présence de 6 000 enseignants testeurs, il sera lancé officiellement lors des Rencontres de l'Orme, le 20 mai 2015.

## LES ATELIERS CANOPÉ, LIEUX DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

La proximité de la création de ressources pédagogiques avec les enseignants, les établissements scolaires, les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Éspé) est une des clés pour faire entrer l'école dans l'ère du numérique. Le réseau Canopé revisite son offre de services et sa relation avec la communauté éducative et transforme ses lieux de proximité en « Ateliers Canopé », des espaces de créativité, de collaboration, d'expérimentation et de formation, pour accompagner les nouvelles pratiques pédagogiques et particulièrement celles induites par le numérique.

## UNE ORGANISATION RESTRUCTURÉE

L'organisation du réseau, qui se structurait autour de trente centres éditeurs pilotés par le CNDP, a évolué dans le sens d'une simplification et d'une meilleure coordination avec la mise en place de douze directions territoriales et le déploiement de cent Ateliers Canopé (un par département). L'objectif est de mettre en place une organisation matricielle qui permette de conserver et renforcer la proximité avec la communauté éducative et ses partenaires, auprès des académies et des collectivités tout en coordonnant de manière plus fine la stratégie nationale et locale de l'opérateur.

# LA NOUVELLE STRATÉGIE ÉDITORIALE

## 2

### UN CONTEXTE EN CONSTANTE MUTATION

L'utilisation croissante des ressources numériques et audiovisuelles fait évoluer les pratiques pédagogiques. La politique éditoriale du réseau Canopé s'est adaptée, pour proposer une nouvelle offre de produits pédagogiques et de services associés, afin d'être à la pointe des attentes et des besoins de la communauté éducative.

### D'UNE ÉDITION TRADITIONNELLE À UNE ÉDITION TRANSMÉDIA

Les contenus éditoriaux sont pensés et adaptés selon les différents médias (papier, web, mobile, TV) dès l'étape de conception et de création, en intégrant également des phases d'expérimentation dans les processus créatifs. Ces contenus doivent permettre de s'adapter à tous les nouveaux usages.

### DE 52 COLLECTIONS À 3 UNIVERS ÉDITORIAUX

Trois univers éditoriaux ont remplacé les 52 collections en 2013. Leur identité est clairement définie, en articulation avec les usages :

- **Éclairer** : des synthèses claires et courtes sur des points d'actualité du monde de l'éducation, des priorités ministérielles, de l'évolution des programmes ;
- **Maîtriser** : des contenus complets sous une forme structurée qui constituent une référence sur un domaine disciplinaire ou éducatif ;
- **Agir** : des exemples concrets qui joignent la théorie à la pratique et proposent des ressources, en particulier numériques.

#### À RETENIR

Une offre éditoriale transmédia faite de synthèses claires, de contenus complets et d'exemples concrets, à destination de la communauté éducative.

# LA NOUVELLE OFFRE NUMÉRIQUE

# 3

Afin de mieux répondre aux besoins de ses publics, le réseau Canopé a fait évoluer son offre numérique : sites internet, présence sur les réseaux sociaux et diffusion d'applications pédagogiques pour tablettes et smartphones. Fruit d'une étude des besoins des utilisateurs, cette nouvelle offre répond au plus juste à leurs usages du Web et à leurs attentes vis-à-vis du réseau.

## À RETENIR

reseau-canope.fr, la nouvelle offre numérique du réseau, des nouveaux services [Les fondamentaux, M@gistère...], pour accompagner la stratégie « Faire entrer l'école dans l'ère du numérique » au côté du ministère.

## AVRIL 2014 : NOUVEAU SITE, RESEAU-CANOPE.FR

La nouvelle offre numérique propose des ressources et des services mutualisés, afin de valoriser les outils et compétences du réseau. Elle fait coexister les offres gratuites et payantes, tout en informant les utilisateurs des services dispensés près de chez eux : formation, conseil, expertise pédagogique, événement, etc.

## NOUVEAUTÉ

Une navigation personnalisée et un accompagnement intuitif de chaque internaute :

- recherche simple et pratique par champs disciplinaires, formats, médias, géolocalisation ;
- e-portfolio : archivage et utilisation des ressources numériques mises à disposition par le réseau, y compris dans des environnements non connectés ;
- partage et recommandations des ressources du réseau sur les réseaux sociaux : Réseau professionnel des enseignants, Facebook, Twitter, etc. ;
- services en ligne : Les fondamentaux, M@gistère...

The screenshot shows the Canopé website interface. At the top, there are navigation links: "Aller à la recherche", "Aller au menu", "Aller au contenu", and "A+ A-". Below this is the Canopé logo and the tagline "Le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques". There are also icons for "NOUS TROUVER", "VOTRE COMPTE", and "LIBRAIRIE EN LIGNE". A navigation menu includes "S'INFORMER & ENSEIGNER", "SE FORMER & ACCOMPAGNER", "ÉDUCATION & SOCIÉTÉ", "ARTS, CULTURE & PATRIMOINE", and "ACTUALITÉS & AGENDA". A search bar contains the text "Saisir votre recherche..." and "Rechercher". Below the search bar, there is a featured article titled "Réseau Canopé à l'heure du design" published on 09/04/2015. The article text reads: "En écho à la biennale internationale du Design de Saint-Etienne, actuellement en cours jusqu'au 12 avril, le réseau Canopé propose un ensemble de services pour mieux appréhender ce sujet." At the bottom of the page, there is a footer with the date "02 avril 2015 - 10:03 Note de service n°2015-056 du 17 mars 2015" and a link to "Consulter toute l'actualité administrative". A button "Accéder aux actualités" is also visible.



# 4

## L'ATELIER CANOPÉ, C'EST :

- un lieu de présentation de l'offre numérique éducative, de consultation ou de prêt de ressources multisupports, un espace de visionnage ou encore un kiosque de ressources numériques ;
- un lieu d'animations et d'événements éducatifs aux formats multiples, favorisant le questionnement, le partage, la mutualisation et l'innovation pédagogique ;
- un lieu de formation à la culture, aux médias numériques, aux usages du numérique éducatif ;
- un lieu d'expérimentations pédagogiques proposant des situations réelles et expérimentant le numérique dans un cadre d'enseignement et d'apprentissage ;
- un lieu de recherche et développement, d'innovation et de prospective, pour concevoir et tester de nouveaux produits et services.

## ESPACES DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

Le réseau Canopé a souhaité faire évoluer ses espaces de proximité (bibliothèques, médiathèques, espaces de formation) vers des lieux ouverts aux multiples fonctionnalités et offres de services, qui intègrent le conseil, les échanges, les expérimentations, les événements pédagogiques et la coproduction de ressources entre les membres de la communauté éducative.

Quatre services sont proposés au sein des Ateliers :

- l'accompagnement/la formation ;
- la médiation de ressources ;
- le codesign et la scénarisation ;
- les événements pédagogiques et l'animation des communautés.

### À RETENIR

Ce mouvement de transformation des lieux d'accueil du public crée de nouveaux lieux-outils innovants, vitrine des savoir-faire et des pratiques du réseau.

Les Ateliers Canopé, espaces de création et d'accompagnement pédagogiques, seront déployés dans chaque département.



## DES ESPACES DÉDIÉS

**Un espace de découverte, de démonstration, d'animation et de formation aux usages pédagogiques des Tice.**

Il permet, en petit groupe, avec un médiateur numérique ou en autoformation, de mieux connaître, de s'approprier, d'essayer les outils, les ressources et les services, à travers des exemples de scénarios d'usages pédagogiques. En matière d'équipement et de fonctions, on trouve notamment :

- une classe connectée pour une vingtaine d'élèves potentiels, équipée en matériel numérique et organisée en un espace modulable qui permet le travail collectif, en groupes ou en ateliers ;
- une classe du futur présentant des dispositifs très innovants que l'on pourrait voir un jour dans les classes, dans un espace au mobilier très modulable, favorisant les activités d'apprentissage fondées sur la collaboration entre apprenants et sur des expériences riches et variées ;
- un espace de détente et d'échanges informels ;
- une salle de créativité, espace clos de création, de brainstorming dédié à l'émergence d'idées et de projets ;
- un laboratoire d'observation des usages des outils numériques éducatifs et des ressources associées permettant l'organisation de focus groupes utilisateurs filmés ;
- des salles de réunion, de formation et de travail modulables en format auditorium pour des séminaires et réunions plénières.



# UNE RELATION RENFORCÉE AVEC LES PARTENAIRES

# 5

La refondation du réseau passe par le renforcement des liens avec ses partenaires – rectorats, collectivités, Éspé, associations et parents d'élèves –, notamment dans le domaine du numérique éducatif.

## DES MISSIONS CLAIRES ET AFFIRMÉES

Auprès des rectorats, dans le cadre de la nouvelle gouvernance du numérique éducatif, le réseau Canopé travaille sur :

- la formation académique au numérique ;
- l'accompagnement à la production, au choix et à l'utilisation des ressources numériques ;
- le soutien des projets numériques des équipes éducatives ;
- la mise en place d'observatoires académiques des usages du numérique avec une centralisation des données au niveau national.

## LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, UN SOUTIEN DE PROXIMITÉ

Le réseau et les collectivités territoriales doivent renforcer leur partenariat en matière d'ingénierie pédagogique, qui passe, par exemple, par la modernisation des CDI au sein des établissements scolaires, mais aussi par le conseil et l'expertise pédagogiques dans le domaine du numérique éducatif. Le réseau sera amené à contractualiser avec les collectivités territoriales pour leur garantir l'équité dans les services proposés et ainsi relever les défis du numérique dans tous les territoires.

Un groupe de travail avec les collectivités a été constitué dans l'objectif d'appréhender les attentes de celles-ci vis-à-vis du réseau et de présenter la refondation du réseau, ses nouvelles offres de services, les grands chantiers significatifs et les objectifs de partenariats.

Il s'agit d'identifier les actions de proximité, telles que la conduite d'expérimentations d'usages (apport méthodologique, déploiement et suivi), l'accompagnement à la gestion de projets numériques innovants, la formation et la sensibilisation auprès des services éducatifs sur la compréhension des conditions d'appropriation d'outils, ressources et services numériques, la création de fab lab pédagogiques.

L'objectif est aussi de construire un accompagnement stratégique sur l'expertise et le conseil technique sur les ressources, les outils et services numériques éducatifs, ainsi que sur la valorisation d'usages pédagogiques de matériels innovants.

La première rencontre avec les associations de collectivités a eu lieu le 29 septembre 2014 à Canopé Chasseneuil. Étaient présents les chargés de missions de l'ARF (région de France) et de la région Nord, des représentants de l'ADF (Landes et Gironde). La refondation du réseau et le fonctionnement des Ateliers Canopé leur ont été présentés.

### À RETENIR

Une proximité territoriale qui prend tout son sens aux côtés des académies, collectivités, écoles de formation et parents d'élèves.

# UNE RELATION RENFORCÉE AVEC LES PARTENAIRE S

5

## ÉCOLES SUPÉRIEURES DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

Le partenariat entre le réseau et les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation se manifeste principalement par un accompagnement des nouveaux enseignants, en mettant à leur disposition les nouveaux lieux de création et d'accompagnement pédagogiques, ainsi que les ressources du réseau. Il s'agira de donner à ces nouvelles écoles les moyens de mettre en œuvre des formations au numérique et par le numérique, de créer, pour leurs élèves, des lieux d'échange et de partage d'expérience, des ressources numériques directement utilisables.

Le réseau Canopé et le Réseau national des Écoles supérieures du professorat (R-Éspé) viennent de signer une convention-cadre afin de renforcer et développer leur coopération dans les domaines de la formation des enseignants, de la recherche en éducation et de l'innovation pédagogique. L'objectif est la mise en commun de leurs ressources pour travailler conjointement sur les aspects éditoriaux, pédagogiques, scientifiques et d'accompagnement d'actions.

Les champs principaux de coopération sont les suivants : développement de ressources et de services associés pour la formation continue, participation à la construction de la culture commune à travers la prise en compte de thématiques ciblées (éducations à, laïcité...), analyse de l'usage des ressources et services dématérialisés, développement d'une expertise relative à l'apprentissage et l'enseignement, investissement et développement d'activités de recherches-actions, de création et d'innovation prenant appui sur les Ateliers Canopé.

## LES PARENTS D'ÉLÈVES

Partenaires de la stratégie « Faire entrer l'école dans l'ère du numérique », les parents d'élèves seront accueillis dans les centres de proximité et pourront y utiliser des ressources leur permettant d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Il s'agit de créer « une solidarité éducative des adultes », afin de favoriser la réussite éducative de l'élève et de l'enfant, à travers un consensus entre école et famille sur cet objectif.

Dans cette perspective, une délégation nationale autour de la coéducation et de la parentalité vient d'être créée au sein du réseau Canopé, avec pour objectifs :

- d'aider les familles à mieux intégrer l'école pour une implication égale dans le processus éducatif ;
- d'aider les associations et les collectivités à relever le défi du numérique pour lutter contre le déterminisme de l'appartenance sociale et territoriale, entraînant une hétérogénéité de l'accès à l'éducation.

# LES ENJEUX ORGANISATIONNELS DE LA REFONDATION



## CONTEXTE

Le 3 février 2014, le ministre de l'Éducation nationale s'est rendu à Chasseneuil-du-Poitou pour montrer son soutien à la refondation du réseau engagée. À cette occasion, il a annoncé le nouveau nom du Scéren [CNDP-CRDP] : Réseau Canopé, le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques.

Cette refondation vise à soutenir l'évolution de l'offre éditoriale et de services à partir des compétences et des ressources des établissements répartis sur l'ensemble du territoire. Elle facilite l'identification des besoins de la communauté éducative, afin de construire une offre en adéquation avec leurs attentes et de mieux accompagner la politique ministérielle.

### **Refonder le réseau, c'est :**

- améliorer le pilotage du réseau ;
- définir de nouveaux territoires pour garantir une meilleure coordination entre la politique nationale et les territoires ;
- faire évoluer les structures de proximité ;
- créer des pôles de compétences identifiés par tous.

Ce travail engagé en 2014 se poursuivra jusqu'en 2017.

Le projet cible, coconstruit avec l'ensemble du réseau à travers des groupes de travail, a été présenté par le directeur général du réseau Canopé à tous les collaborateurs au cours du dernier trimestre 2014.

En parallèle, un comité de suivi ministériel, auquel participaient également cinq recteurs, a permis de s'assurer de la conformité des chantiers menés par le réseau Canopé avec les directives ministérielles.

La première étape majeure de la mise en œuvre du projet cible s'est traduite par la parution, le 28 décembre 2014, au *Journal officiel* du décret « Réseau Canopé » du 26 décembre 2014 qui officialise le passage de trente et un établissements autonomes (ex-CNDP et CRDP) à un établissement unique dénommé « Réseau Canopé ».

## ORGANISATION CIBLE

Une fois le projet cible validé par la tutelle et partagé avec les recteurs et le cadre fonctionnel juridique de l'établissement unique officialisé par le décret, le réseau Canopé dispose de trois ans pour mettre en place sa nouvelle organisation.

Il s'agit principalement de renouveler l'offre, accompagner la politique académique et redéfinir l'organisation du réseau Canopé à trois niveaux (Canopé Chasseneuil, directions territoriales, Ateliers Canopé).

### **LA MISE EN PLACE DES DIRECTIONS TERRITORIALES**

Le but était d'arriver à une organisation respectant le découpage académique, dans une logique d'interrégionalité et d'interacadémie, en accord avec la réforme territoriale.

Le décret du 26 décembre 2014 ouvre la possibilité de créer des directions territoriales, afin de mettre en place un niveau de coordination et de pilotage interacadémique et interrégional.

Les zones territoriales sont définies par le conseil d'administration. Un directeur territorial sera placé à leurs têtes. Cet échelon sera un échelon de gouvernance et de coordination. Il permettra, sur un territoire donné, de nourrir et de déployer les stratégies nationales en veillant à leur adaptation aux contextes et aux singularités.



# LES ENJEUX ORGANISATIONNELS DE LA REFONDATION

Suite au vote du conseil d'administration du réseau Canopé le 2 février 2015, 12 directions territoriales et 5 directions académiques ont été créées.

Les 12 directions territoriales sont :

- Nord - Pas-de-Calais Picardie (académies de Lille et d'Amiens) ;
- Haute-Normandie Basse-Normandie (académies de Caen et de Rouen) ;
- Île-de-France (académies de Paris, de Créteil et de Versailles) ;
- Champagne-Ardenne Lorraine Alsace (académies de Reims, de Nancy-Metz et de Strasbourg) ;
- Bourgogne Franche-Comté (académies de Dijon et de Besançon) ;
- Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon (académies de Toulouse et de Montpellier) ;
- Poitou-Charentes Limousin Aquitaine (académies de Poitiers, de Limoges et de Bordeaux) ;
- Centre (académie d'Orléans-Tours) ;
- Bretagne Pays de la Loire (académies de Nantes et de Rennes) ;
- Rhône-Alpes Auvergne (académies de Lyon, de Grenoble et de Clermont-Ferrand) ;
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur (académies d'Aix-Marseille et de Nice) ;
- Outre-mer (académies de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion).

Pour l'outre-mer, les quatre ex-CRDP rassemblés dans une direction territoriale outre-mer bénéficient également d'un statut de direction académique. Pour la Corse, une direction académique Canopé est créée. Les directeurs territoriaux seront placés directement sous l'autorité du directeur général de l'établissement unique. À la tête de la direction territoriale, ils assureront la gestion hiérarchique des équipes placées au sein des directions territoriales (à l'exception des personnels assurant les tâches de comptabilité), dans les pôles d'expertises rattachés et dans les Ateliers Canopé. Ils seront également chargés, en lien avec les directions de Chasseneuil, d'assurer la conduite fonctionnelle des missions, des projets et des dispositifs nationaux.

Les directeurs territoriaux adjoints secondent les directeurs territoriaux pour la gouvernance des territoires et pourront être chargés directement de questions transversales.

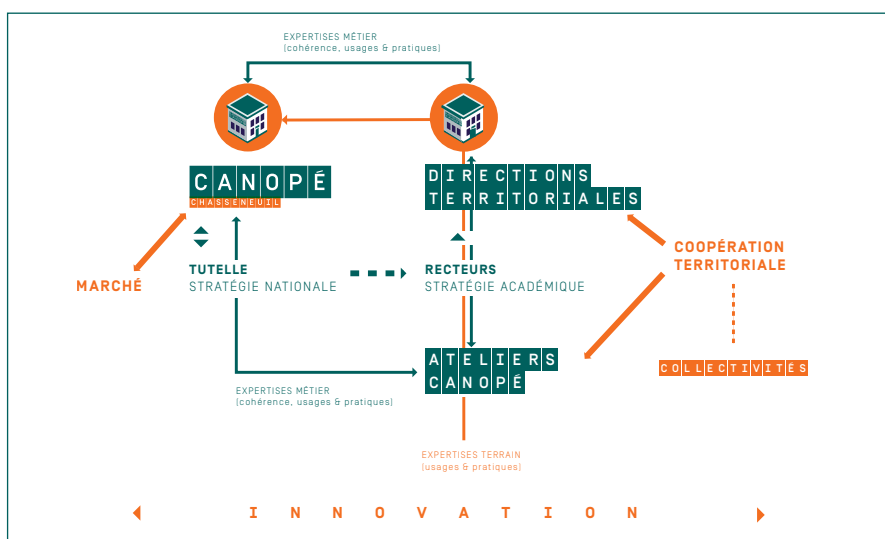
Les responsables administratifs et financiers assureront les opérations de gestion, l'expertise administrative et la sécurisation juridique des actes, sous l'autorité hiérarchique des directeurs territoriaux et dans une relation fonctionnelle resserrée avec le secrétaire général du réseau Canopé.

Les directeurs d'Ateliers Canopé, sous l'autorité des directeurs territoriaux, assurent la direction des Ateliers et seront en charge de les inscrire durablement et efficacement sur les territoires.

Au sein des équipes de la direction territoriale, des fonctions de coordination et d'expertise seront également assurées, dans un lien à construire entre les équipes au sein d'un établissement unique.

## REDÉFINIR L'ORGANISATION DU RÉSEAU CANOPÉ

Il s'agit de rationaliser l'organisation du réseau en trois niveaux (Chasseneuil, directions territoriales, Ateliers), tout en étant au plus près des recteurs pour accompagner la politique nationale du ministère, comme schématisé ci-contre.



Canopé Chasseneuil s'était déjà réorganisé en 2013 pour être plus à même de mener le projet en cours.

En 2014, ce sont les principes de l'organisation cible des futures directions territoriales et des Ateliers Canopé qui ont été élaborés.

Aujourd'hui, il s'agit de travailler plus finement le projet stratégique de chacune des directions territoriales pour une mise en œuvre à partir de la rentrée prochaine.

Le rôle des directions territoriales est de :

- relayer la politique de l'établissement au niveau territorial ;
- accompagner la politique académique des recteurs ;
- contribuer à la production du réseau Canopé (contenus, ressources et services) ;
- favoriser les partenariats en territoire ;
- valoriser les offres du réseau.

Les directions territoriales ont également un rôle de pilotage des Ateliers de leur zone géographique, qui ont pour mission d'accueillir et accompagner les publics cibles avec une offre renouvelée et adaptée, de conduire les actions de proximité, tout en coopérant avec les acteurs locaux de l'écosystème éducatif.

Les directions territoriales fonctionneront selon des principes communs pour garantir fonctionnalité, rationalité et homogénéité de l'offre sur le territoire, mais auront également une certaine souplesse pour s'adapter aux spécificités locales.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS

### UN CHANTIER DE CARTOGRAPHIE

Le projet de refondation du réseau ne peut réussir sans une bonne compréhension et identification des compétences de tous les personnels du réseau. C'est dans cet esprit qu'est mené le chantier de cartographie des compétences qui se décline en trois phases : les recueillir, les analyser, les placer au cœur du projet de refondation. Le recueil et l'analyse étant terminés, Réseau Canopé dispose d'une vision ordonnée du réseau en termes démographiques, géographiques et professionnels qui lui permet d'alimenter sa réflexion en matière de parcours individuels et de stratégie collective. Elle permet aussi d'ajuster l'accompagnement nécessaire en termes de formation, individuellement et collectivement, l'objectif étant de capitaliser sur toutes les compétences.

### UN PLAN D'ACCOMPAGNEMENT EN COURS D'ÉLABORATION

#### Les principes

La mise en œuvre du plan d'accompagnement nécessite la participation et la réactivité de l'ensemble des acteurs au positionnement ou reclassement (l'agent concerné et les agents chargés de l'accompagner) et aussi la solidarité des différents acteurs concernés au sein du réseau Canopé, dans les services ministériels et rectoraux de l'Éducation nationale, de la fonction publique, à travers les SGAR notamment.

#### Le champ d'application

Il s'agit de définir le nombre et la qualité des agents concernés, la durée du processus et les dispositifs dont, notamment, les mesures d'informations, de formation et d'accompagnement des personnels, les mesures indemnitaires (prime de restructuration, par exemple), les mesures financières (pour les personnels en fin de carrière souhaitant partir notamment).

### Les mesures d'accompagnement des personnels

Diverses mesures peuvent être mises en œuvre selon la situation individuelle de l'agent accompagné : des mesures indemnitaires, pour les personnels amenés à exercer une mobilité géographique (PRS, par exemple), des mesures d'accompagnement par la formation dont, par exemple, la formation d'adaptation à l'emploi pour les personnels appelés à exercer un métier différent dans le réseau ou d'autres dispositifs de formation (y compris congé de formation professionnelle) pour les personnels qui auront formalisé un projet professionnel dans le cadre d'une mobilité extérieure au réseau.

L'accès au bilan de compétences et à la validation des acquis professionnels sera favorisé dans les mêmes conditions.

Des mesures d'accompagnement à la mobilité (au-delà de la formation) seront aussi proposées dans le cadre de la mise en œuvre de mesures de suppression de postes budgétaires pour les personnels pouvant bénéficier des mesures de carte scolaire, d'appui à la recherche de poste à travers les échanges avec les plateformes RH des SGAR, des formations à la rédaction de CV, lettres de motivation, préparation d'entretien de recrutements ou de concours, etc.

Des mesures de départ anticipé pour les personnels PTO ou contractuels de plus de 58 ans seront étudiées.

### LES PÔLES D'EXPERTISE NATIONAUX EN RÉGION

Pour conduire ses missions, le réseau Canopé s'appuiera sur des pôles d'expertises identifiés et définis au sein du réseau actuel, afin de bénéficier des compétences et ressources existantes réparties sur tout le territoire.

Ces pôles d'expertises délivreront des missions « thématiques », « techniques » ou de « production ».

Ils assureront des missions déléguées par la tête de réseau et seront également à même d'initier des projets.

Ils sont à distinguer des « missions nationales » dictées par la tutelle – bien que celles-ci puissent être confiées au pôle d'expertise.

### LES IMPLANTATIONS

Dans le cadre du passage à l'établissement unique, le réseau Canopé est en train de structurer une cartographie précise de la situation immobilière de tous les sites du réseau et devrait prochainement se doter d'un outil centralisé de gestion du patrimoine immobilier pour en permettre un suivi efficace.

Ces éléments sont indispensables pour mettre en place une stratégie immobilière et pour échanger avec la tutelle sur les problématiques de locaux à partir d'une vision partagée ; il s'agit également de disposer des informations nécessaires pour pouvoir anticiper toute situation de fragilité.

En effet, la refondation engagée, qui accentue l'offre de proximité, a pour objectif d'instaurer un maillage territorial dense (une centaine d'Ateliers), structuré et rationalisé (regroupements en 12 directions territoriales) et fiabilisé (pérennité des locaux essentielle pour engager des investissements qui permettront aux Ateliers de proposer une offre de services de qualité).

# LA RELATION TUTELLE



Réseau Canopé et sa tutelle ont formulé le constat partagé qu'il était nécessaire, pour faciliter le travail de chacun, de mettre en place des instances de gestion donnant la ligne de conduite à tenir par l'opérateur.

### Ces instances devront :

- mettre en place des processus de travail formalisés, efficaces et souples ;
- programmer, cadrer et arbitrer ;
- définir les périmètres d'intervention de chacun ;
- expliciter les responsabilités des intervenants ;
- effectuer un suivi et une revue réguliers des projets et dispositifs.

### Elles auront pour objet de :

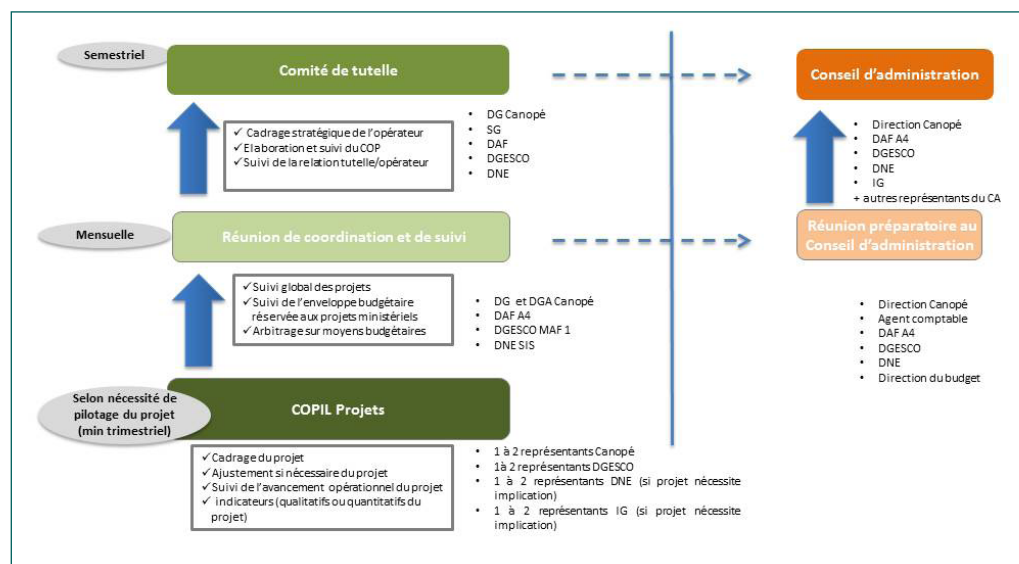
- optimiser la conduite de projets (constitutions des équipes, organisation des réunions de lancement et de suivi, validations) ;
- cadrer et suivre financièrement les commandes (suivi du budget et systématisation de la lettre de commande).

### Trois instances sont identifiées :

- les relations entre du réseau Canopé et sa tutelle sont définies dans un **comité de tutelle** se réunissant une fois par semestre ;

- les projets et les moyens qui leur sont alloués sont étudiés en **réunions d'organisation et de suivi**, qui se tiennent tous les mois ;

- chaque projet est, quant à lui, étudié de façon plus précise lors d'un **comité de pilotage projet** qui se tient, au minimum, une fois par trimestre et peut se réunir de façon plus fréquente si besoin.



## LES COMMANDES

Pour l'année 2014, le coût total des commandes effectuées pour le compte de la tutelle s'élève à 7 277 207 €, pour un total de 85 projets.

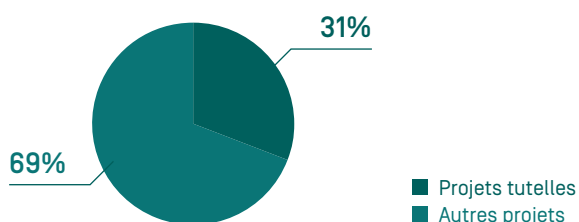
Pour l'année 2015, celui-ci devrait être de 6 359 000 € pour 90 projets.

### DÉPENSES 2014

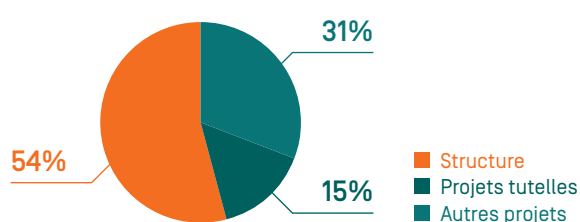
Budget tête de réseau	2014	Pour rappel : 2013	Taux de progression
Budget total	49 823 249 €	42 623 504 €	17%
Total structure	26 904 706 €	20 624 918 €	30%
Total activité	22 918 543 €	21 998 586 €	4%
Dont projets Dgesco	7 277 207 €	4 601 309 €	58%

Les 5 plus gros projets Dgesco	Dépenses prévisionnelles 2014	Les projets Dgesco	Prévisionnel 2014
Les fondamentaux	1 508 489 €	Dépenses internes	1 314 214 €
M@gistère	1 112 158 €	Dépenses externes	5 962 993 €
Viaéduc ex RPE réseau pro enseignants	670 000 €	Total dépenses	7 277 207 €
ePrim Sankoré	656 460 €		
Open pro Sankoré	510 573 €	Financements spécifiques	1 612 000 €

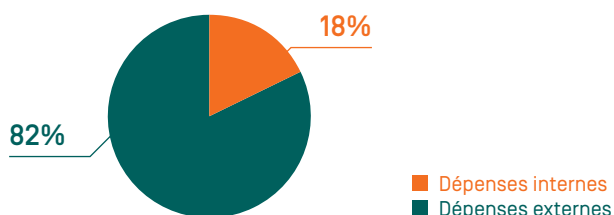
2014 - PART DES PROJETS TUTELLES DANS L'ACTIVITÉ DE LA TÊTE DE RÉSEAU CANOPÉ



2014 - PART DES PROJETS TUTELLES DANS LE BUDGET GLOBAL



2014 - RÉPARTITION DES DÉPENSES CONCERNANT LES PROJETS TUTELLES



## LE SUIVI DES NOUVEAUX PROGRAMMES

Pour accompagner les nouveaux programmes de l'école maternelle, le réseau Canopé prévoit à ce jour :

- un ouvrage imprimé et numérique dans le concept « Éclairer », présentant les nouveaux programmes et expliquant à la communauté éducative la philosophie et les enjeux de ces nouveaux programmes ;
- une plateforme de ressources vidéo montrant des pratiques et des savoir-faire expérimentés pour une démarche formatrice des professeurs des écoles et une meilleure connaissance des enjeux pour les familles. Elle s'adressera également aux personnels des écoles maternelles, aux animateurs et aux éducatrices.

Les contenus, dans une approche transversale, souligneront les priorités qui conditionnent la réussite des élèves :

- la prise en compte des repères liés au développement physique, moteur, affectif et social de l'enfant ;
- les relations de confiance avec les parents, condition indispensable pour une scolarisation réussie ;
- les questions d'organisation et de fonctionnement ;
- les modalités spécifiques d'apprentissage.

La plateforme montrera comment l'école organise les modalités d'apprentissage et s'adapte aux jeunes enfants pour qu'ils apprennent et vivent ensemble.

Ces deux ressources seront complétées par :

- des ouvrages imprimés et numériques dans les concepts « Maîtriser » et « Agir » comme *L'École maternelle, quel pilier pour la refondation ?* (Amiens), *Le Temps qui passe aux cycles 1 et 2* (Nancy), *Jouer et apprendre à l'école maternelle*, *Les Nouveaux Rythmes en maternelle* ou encore *Espace numérique : construire le nombre à l'école maternelle*.
- des séquences BSD, ressources vidéo proposant des analyses de pratiques d'enseignement.
- quatorze parcours de formation M@gistère/Canopé pour l'école maternelle.

Pour accompagner les prochains programmes de l'école élémentaire, sont prévus vingt parcours M@gistère, ainsi que des films d'animation pour la plateforme Les fondamentaux.

Pour accompagner les prochains programmes du collège, un ouvrage dans le concept « Éclairer » présentera les nouveaux programmes du collège et leur évolution.

## LA NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE UNE SOUVERAINETÉ PÉDAGOGIQUE

**Pour un service public du numérique éducatif qui repose sur la transparence et la protection des données de l'utilisateur, un projet politique au service de l'éducation.**

La déferlante des technologies mobiles et tactiles n'a pas épargné l'éducation. De nombreux déploiements et de nombreuses expérimentations d'usages ont lieu actuellement dans les établissements scolaires de la maternelle à l'université. Toutefois, les **premiers retours d'usages** mettent en exergue plusieurs risques majeurs pour la transformation numérique de l'économie française, mais aussi permettent d'envisager de vraies opportunités de développement pour les acteurs publics et privés du secteur éducatif.

Parmi les **expérimentations** et les déploiements, les enseignants découvrent les objets tactiles et mobiles, les applications mobiles et les systèmes d'exploitation. Ils les font utiliser à leurs élèves en classe, parfois hors de la classe, produisent de nombreuses ressources pédagogiques et scénarios d'usages. Avec cette dissémination des usages, il faut constater que **toutes les technologies employées dans le cloud sont américaines ou asiatiques** et les données créées sont récoltées par les applications qui leur semblent les plus faciles, les plus adaptées et les plus proches de leur besoin, signe d'une adoption plus importante qu'avec les technologies précédentes, mais signe aussi d'une méconnaissance de la récolte, du traitement et de l'analyse des données récoltées à leur insu.



L'innovation de rupture par rapport à cette offre technologique risque d'être une dissémination des usages tous azimuts peu maîtrisée et surtout avec des usagers peu informés, peu conscients de l'impact de leurs activités sur le développement de données stockées par des systèmes peu transparents qui ont, de plus, une politique assez secrète de monétisation des données livrées gratuitement par les utilisateurs eux-mêmes. Pour information, les GAFAs (Google, Apple, Facebook et Amazon), d'après le cabinet FaberNovel, occupent 55 % de la vie numérique (e-mail, e-commerce, musique, vidéo, réseau social...) d'un utilisateur.

On constate aujourd'hui l'existence de plateformes étrangères de données stockées et traitées sans information claire sur le lieu de l'hébergement et sur la nature des traitements, des développements de comportements de consommateurs chez les plus jeunes et des usages peu raisonnés chez les professionnels de l'éducation faute de service utile et utilisable. Il faut donc faire émerger **un service public du numérique éducatif qui repose sur la transparence et la protection des données de l'utilisateur pour garantir la souveraineté pédagogique** (de l'élève jusqu'à l'industriel présent sur les plateformes liées à l'éducation), qui se donne pour objectifs de développer une filière d'édition de services et de ressources pour l'éducation, filière développant des solutions interopérables, sécurisées, juridiquement stabilisées, ouverte et libre d'usages pour en favoriser l'acceptabilité et le déploiement sur le marché international.



## LA NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE UNE SOUVERAINETÉ PÉDAGOGIQUE

### LES PRINCIPES POUR CONSTRUIRE UNE FILIÈRE CRÉATRICE DE RESSOURCES ET DE SERVICES POUR L'ÉDUCATION

#### LE CLOUD SOUVERAIN

Dans l'éducation, les données de l'utilisateur ne pourront être protégées que si la France renforce son indépendance par rapport aux systèmes existants et premièrement au niveau de l'hébergement des données.

Un **cloud souverain** devra héberger des plateformes de stockage de données sécurisées, ouvertes et interopérables, composé :

- de silos de ressources pédagogiques d'enseignement, d'apprentissages et de formation pour les acteurs publics ;
- de silos de données personnelles avec sécurisation et anonymisation ;
- de silos de métadonnées descriptives de ressources pédagogiques ;
- l'hébergement des contenus, ressources et services de l'ensemble des acteurs de la filière.

L'ambition d'une stratégie numérique doit s'appuyer sur la création de contenus, de plateformes de services et des lieux qui favorisent le développement d'un usage citoyen et d'un usage responsable tout en permettant les relations sociales, l'enseignement et l'apprentissage adaptés aux différents acteurs de la communauté éducative.

La question de cette solution doit permettre à l'État de garantir la souveraineté pédagogique. Pour cela, il doit mettre en place une infrastructure logicielle sous sa responsabilité, afin de :

- assurer que le stockage sécurisé des données des élèves et des personnels enseignants et administratifs de l'Éducation nationale issues de l'utilisation pédagogique d'Internet dans un cadre scolaire soit effectué dans un espace dont le ministère en charge de l'Éducation nationale ait la responsabilité ;
- garantir l'anonymat des usagers des services pédagogiques numériques et assurer que les traces de leur navigation ne puissent être utilisées, même anonymement, dans un but commercial ;
- offrir un cadre d'indexation des ressources pédagogiques numériques, contenus et services qui permette à tous les éditeurs, publics et privés, à toutes les ressources, gratuites ou commerciales, d'être référencés sur l'Internet sur un principe commun.

Cette stratégie doit permettre à l'État de renforcer son rôle régali en structurant la gouvernance et le financement de cette infrastructure. Ce service devra être offert à l'ensemble des acteurs de la filière.

#### UN SERVICE NATIONAL D'INDEXATION DE LA RESSOURCE PÉDAGOGIQUE

Les questions d'indexation sont absolument majeures dans la stratégie à mettre en place, pour répondre aux enjeux liés à l'identification des contenus et à l'interopérabilité des données. Il doit s'agir d'offrir un cadre d'indexation des ressources pédagogiques numériques, contenus et services, qui permette à tous les éditeurs, publics et privés, à toutes les ressources, gratuites ou commerciales, d'être référencés sur un principe commun.



## LA NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE UNE SOUVERAINETÉ PÉDAGOGIQUE

Le réseau Canopé propose déjà une information transparente sur ses plateformes de données et met à disposition des enseignants un système cohérent et complet de services numériques basés sur le stockage, la distribution, la diffusion et le traitement de données.

Le réseau Canopé a réalisé plusieurs projets de mise à disposition de ressources et services numériques sous licence libre :

- **Open-Sankoré** est un applicatif pour dispositif interactif de visualisation et une banque de données de ressources pédagogiques pour l'enseignant et pour les élèves de l'école primaire ;
- **Viaéduc**, le réseau des professionnels, est conçu avec un socle technologique libre et son code source sera partagé sur une forge<sup>1</sup> ;
- **Corré**, catalogue indexé des ressources des éditeurs privés et publics qui assurent la transaction entre éditeurs et plateformes de services (ENT, plateformes de ressources, Viaéduc) en fonctionnement avec plusieurs ENT, met à disposition son code source sur une forge. Corré peut mettre à disposition de chaque élève une ressource éditoriale publique ou privée ;
- **E-sidoc**, la solution documentaire à destination des établissements scolaires, permet aux élèves de chercher des références documentaires imprimées et en ligne ;
- **Reseau-canopé.fr**, la nouvelle offre numérique en ligne, propose des ressources et services mutualisés qui valorisent les outils, produits et compétences du réseau.

Ces services destinés à l'utilisateur final (enseignants, cadres, associations, éditeurs, etc.) sont soutenus par des systèmes d'information et de communication entre données fondés sur l'expérience importante du réseau Canopé dans le domaine de l'ingénierie documentaire.

1. L'expérimentation Viaéduc s'est terminée en janvier 2015 pour la mise en production du réseau professionnel des enseignants : <http://experimentation.viaeduc.fr/login>.

Le réseau Canopé est en train de repenser son **système d'information documentaire**, non seulement pour obtenir un outil adapté aux nouveaux besoins et aux nouveaux standards, mais aussi pour prendre en compte de nouveaux axes de développement tels que **l'open data et le Web sémantique**. Le nouvel outil contiendra un réservoir de métadonnées dont une partie sera en open data avec des **données libres** d'utilisation récupérables et interrogeables via un Web service.

Les données du réservoir open data pourront aussi être interrogées via un **Guichet national d'indexation**, afin d'être directement réutilisées et éventuellement reversées après avoir été enrichies dans ce même réservoir pour un partage avec la communauté éducative. Cette dernière aura la possibilité d'enrichir les ressources pédagogiques brutes récupérées en open data. Des services tiers de la communauté éducative, mais aussi des éditeurs ou des industriels, pourront avoir accès à ces données, les réexploiter et éventuellement accéder à des offres ou bouquets d'offres payantes.

Afin de permettre une réutilisation et garantir **l'interopérabilité de ces données**, les métadonnées seront compatibles avec le profil d'application ScoLOMFR, profil coréalisé par le réseau Canopé depuis 2010 avec le ministère de l'Éducation nationale.

Les prémices du guichet national d'indexation existent déjà dans sa version 1. Le guichet national d'indexation fera lui-même partie d'un portail national d'indexation qui contiendra à la fois des éléments d'accompagnement et de médiation pour la communauté éducative et les industriels, mais aussi l'accès au service national d'indexation.

Un portail national d'indexation permettra donc d'interroger et d'accéder aux métadonnées du réseau Canopé (notamment celles en open data), mais aussi d'enrichir le réservoir de métadonnées par l'ajout de données suite à de l'indexation à la source et/ou automatique.

## LA NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE UNE SOUVERAINETÉ PÉDAGOGIQUE

L'expérience du réseau Canopé dans le domaine des données, de l'indexation des ressources doit être mise au service du service public du numérique éducatif.

La stratégie numérique doit garantir l'**interopérabilité des systèmes** : un auteur qui crée une ressource via le système d'information documentaire doit pouvoir récupérer ses données et métadonnées associées pour les réutiliser dans un autre outil. L'auteur ne doit pas recréer ses données plusieurs fois mais plutôt utiliser des passerelles ou des exports compatibles d'un outil à l'autre.

Depuis plus de 25 ans, le réseau Canopé produit des vocabulaires, des langages d'indexation et des langages de recherche. Les différents langages sont tous modélisés, travaillés et maintenus dans un logiciel spécifique, ITM T3 de Mondeca. La réalisation d'un nouveau système d'information documentaire commun est l'occasion de mettre en œuvre ces différents langages et de permettre l'utilisation, pour la première fois par la communauté éducative, d'un **langage de recherche** développé par le réseau Canopé et appelé « Otaren » (Outil thématique d'aide à la recherche dans l'Éducation nationale). Ce vocabulaire de recherche a été testé avec différents moteurs de recherche et donne de très bons résultats. L'utilisation de ce vocabulaire, via une interface spécifique appelée « PertiWeb », permet une aide à la recherche pour l'utilisateur. À chaque recherche, il est proposé une série de concepts génériques ou spécifiques et/ou des concepts permettant des rebonds thématiques pour guider l'utilisateur dans sa quête d'information et rendre sa requête pertinente. Il s'agit pour l'utilisateur de comprendre sa recherche et l'aider à déterminer exactement ce qu'il cherche.

### IL N'EXISTE PAS DE STRATÉGIE NUMÉRIQUE SANS RELAIS DE PROXIMITÉ

Le déploiement des Ateliers Canopé répond à cette ambition de proximité en proposant des services basés sur l'innovation ouverte, ascendante et collaborative entre enseignants, laboratoires universitaires, industriels, associations d'éducation populaire et renforçant toute une stratégie en recherche et développement autour des usages du numérique éducatif.

Il s'agit, pour les Ateliers Canopé, en promouvant des activités collaboratives entre acteurs, de produire de nouvelles ressources pédagogiques, de nouveaux services pédagogiques éducatifs et des scénarios d'usages. Ces ressources, services et outils numériques seront développés dans des formats ouverts, interopérables et sous des licences libres. Ces ressources innovantes, ces prototypes et maquettes de contenus et de services seront expérimentés dans les Ateliers Canopé et dans les classes, participeront à la réflexion sur les pratiques professionnelles et l'évolution des démarches pédagogiques en étudiant et en observant l'impact des outils, des ressources et des services numériques.

Les résultats et les objets d'études de R&D constitueront **une base de données, de connaissance libre, gratuite et ouverte, disponible pour tous les acteurs privés et publics** qui souhaiteraient développer de nouvelles activités autour des mêmes objets d'innovation. Ils participeront au développement de l'innovation de produits et de services dans une perspective d'open data et de partage pour stimuler la filière. Les objets d'études traités par ces **laboratoires d'usages** dans les Ateliers Canopé seront définis autour des usages des objets connectés dans la médiation culturelle et numérique, dans les apprentissages instrumentés en autonomie et/ou avec des stratégies collaboratives, dans des activités d'apprentissage par le jeu et favoriseront la récolte de données sur les utilisateurs,

## LA NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE UNE SOUVERAINETÉ PÉDAGOGIQUE

enseignants, élèves, parents ou autres acteurs éducatifs et sur les activités pédagogiques menées.

Là encore, comme pour les plateformes de ressources et de services créées par le réseau Canopé, l'importance de la sécurisation et l'anonymisation des données est essentielle à la réussite des projets, tout en prenant en compte la capacité de créer des identifiants uniques par utilisateur, unicité indispensable au suivi, à l'analyse et au traitement des données récoltées lors des expérimentations.

### TRANSFORMER L'ESSAI DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION CONTINUE

La formation des enseignants – initiale et continue – connaît actuellement un profond changement. En complément d'offres en présentiel auxquelles le réseau Canopé, par l'intermédiaire de ces Ateliers, peut collaborer, il convient de rappeler que l'émergence de plateformes en ligne de grande qualité permet aux enseignants de suivre des parcours variés et d'origine diverse. Le ministère a lancé, à la rentrée 2014, M@gistère, qui est une première réponse à cette ambition.

Cette plateforme, qui centralise déjà les parcours proposés par le ministère, les recteurs et les opérateurs et partenaires du ministère (le réseau Canopé, Ifé, Espé, etc.), ne peut toutefois pas accueillir l'ensemble de l'offre de formation. D'autres plateformes proposent d'ores et déjà des parcours reposant sur des approches différentes et complémentaires de celle du ministère. Dans l'intérêt même de l'enseignant, il est primordial d'ouvrir les dispositifs de formation et que son effort de formation soit reconnu et suivi quel que soit le support qu'il choisit d'utiliser, à condition que les parcours soient reconnus de qualité. Ceci suppose des échanges de données sécurisés et standardisés entre le dispositif ministériel (M@gistère) et des plateformes externes (plateformes de formation agréées ou plateformes de ressources), afin que :

- les plateformes agréées puissent faire connaître leur offre de formation aux cadres de l'Éducation nationale ;
- les fournisseurs de contenus granulaires puissent présenter leur offre aux concepteurs de parcours ;
- le ministère puisse certifier ces contenus (depuis le parcours jusqu'à la granule) et les mettre à disposition des concepteurs, cadres et enseignants au travers de M@gistère ;
- les enseignants puissent suivre les formations proposées sur M@gistère et ses plateformes agréées de manière la plus transparente possible ;
- les enseignants puissent valoriser leur effort de formation et le comptabiliser dans un outil central : M@gistère ;

Nous ne sommes qu'au début des enjeux de formation pour l'ensemble de la communauté éducative.

## ANIMER L'ÉCOSYSTÈME ET ASSURER UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Il y a une vraie nécessité à animer l'écosystème et à le rendre acteur de la stratégie numérique, en particulier en s'appuyant sur les collectivités territoriales. Aujourd'hui, ces dernières jouent un rôle de premier plan dans le domaine du numérique. Elles sont amenées à acheter de la ressource auprès des éditeurs et doivent jouer un rôle dans la gouvernance pour la mise à disposition des ressources. Elles sont des acteurs tiers qui peuvent aider au déploiement des ressources au sein des établissements.



## L'EMI, UN ENJEU POUR LE RÉSEAU CANOPÉ

Le réseau Canopé, avec son service du Clemi et sa mission d'accompagnement des enseignants documentalistes, joue un rôle de premier plan dans le champ de l'éducation aux médias et à l'information.

Depuis 30 ans, le Clemi, service du réseau Canopé, a pour mission de promouvoir, tant au plan national que dans les académies, notamment par des actions de formation, l'utilisation pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement, afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique. Il est amené à porter les enjeux de l'EMI et plus particulièrement, ceux liés aux médias d'information avec des partenariats territoriaux ou nationaux.

Par ailleurs, le réseau Canopé, historiquement en charge de la documentation pédagogique, a pour mission l'accompagnement des enseignants documentalistes en matière de formation, de mise à disposition d'outils documentaires, de ressources spécifiques, d'animation de la communauté.

### LE CONSTAT

Il est aujourd'hui important de pouvoir vous présenter l'organisation actuelle du Clemi et de cerner l'ensemble des acteurs en charge de l'éducation aux médias et à l'information afin d'identifier les forces à mobiliser pour accompagner les propositions de ce début d'année autour de la mobilisation sur les valeurs de la République.

Le Clemi se structure autour d'une mission nationale qui a pour but de coordonner des projets nationaux (Semaine de la presse et des médias dans l'école, Journée du direct, dépôt pédagogique des journaux lycéens...) et d'accompagner les coordonnateurs académiques placés sous la responsabilité des

recteurs. Ce travail de proximité permet de promouvoir l'EMI auprès des enseignants à travers la formation et l'accompagnement des projets au sein des établissements.

D'autres acteurs, comme les enseignants documentalistes, sont aussi amenés à porter cette mission de l'EMI, principalement auprès des élèves des établissements du secondaire au sein des CDI, dans une perspective moins axée sur les médias d'information, mais davantage en lien avec l'infodocumentation, ce qui constitue un angle absolument essentiel dans les environnements numériques d'aujourd'hui. Ils revendiquent cette mission, qui peut apparaître au second plan de leurs missions principales, mais qu'ils considèrent comme un pan entier de leur activité.

Le réseau Canopé, aussi bien à travers le Clemi qu'à travers son rôle d'accompagnement des enseignants documentalistes (c'est le métier historique du réseau Canopé) doit être en capacité de **coordonner ces deux piliers de l'éducation aux médias et à l'information** pour répondre aux nouveaux enjeux auxquels la communauté éducative est confrontée et accompagner les chantiers que vous avez identifiés dans le cadre de la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République.

La question du **premier degré** doit être aussi au cœur des préoccupations de l'EMI. Il est urgent d'agir sur l'école primaire en accompagnant davantage les enseignants dans leur utilisation des médias au sein des apprentissages fondamentaux.

L'éducation aux médias et à l'information fait partie intégrante de la stratégie « Faire

# É D U C A T I O N A U X M É D I A S E T À L ' I N F O R M A T I O N

9

## REFONDATION DU CLEMI

entrer l'école à l'ère du numérique » et est clairement identifiée dans la loi sur la refondation de l'école. Quant à la formation des enseignants, outre les dispositifs de formation à distance sur lesquels nous sommes mobilisés (parcours M@gistère), les Espé n'intègrent pas les enjeux de l'EMI dans les maquettes.

### LES PROPOSITIONS

#### **150 heures consacrées à l'éducation aux médias et à l'information, dans le cadre du nouveau parcours moral et civique**

À l'enseignement du nouveau parcours moral et civique seront dédiées, selon vos instructions, « 300 heures par élève sur l'ensemble de la scolarité obligatoire » (mesure 3).

Nous préconisons que la moitié des 300 heures, soit 150 heures, soit consacrée à l'EMI, dans la mesure où elle a comme principe l'éducation à la citoyenneté, aux libertés, au pluralisme des opinions et au respect du pluralisme des médias, mais aussi à la pratique des nouveaux outils et médias pour lesquels l'ensemble des élèves est aujourd'hui amené à être acteur des environnements numériques.

#### **Renforcer le réseau des acteurs de l'EMI**

Le réseau Clemi s'étend sur 30 académies, mais les statuts et le périmètre des missions des coordonnateurs sont très hétérogènes et disparates. En effet, certains coordonnateurs n'ont aucune heure dédiée à la mission EMI, quand d'autres peuvent avoir un temps plein associé auprès des recteurs. Afin de remédier à cette inégalité territoriale porteuse d'injustice sociale et éducative, nous préconisons que **les postes des coordinateurs Clemi soient exercés à temps plein.**

Par ailleurs, il nous semble important de venir renforcer les coordinateurs Clemi qui consacrent la majorité de leurs actions sur le secondaire, par la **création de référents EMI (mesure 3 dans les propositions sur la mobilisation autour des valeurs de la République) pour le primaire.** Ces référents EMI primaires pourraient être des conseillers pédagogiques ayant une certification « éducation aux médias et à l'information ».

Ce dispositif « référent EMI + référent Clemi » permettrait la mise en place de l'EMI de manière cohérente entre les enjeux du primaire et du secondaire. Ce dispositif verra sa réussite s'il s'appuie aussi sur le **réseau des enseignants documentalistes dont la formation à l'EMI relève des compétences spécifiques** (comme le précise le référentiel des compétences paru au BO du 1er juillet 2013).

Ces acteurs de l'EMI doivent avoir accès à des **parcours professionnalisant** dans des masters pertinents. Il est aussi essentiel de proposer des **modules d'EMI dans les Espé**, afin de former les enseignants dans les parcours MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Chaque enseignant nouvellement formé aura la compétence EMI, en lien avec les contenus disciplinaires. Ils auront la légitimité pour être **formateurs de formateurs**, condition nécessaire pour répondre aux ambitions de l'école de la République (loi de refondation de l'école de juillet 2013 et stratégie « Faire entrer l'école dans l'ère du numérique »).

#### **Offre de formation, d'accompagnement et d'animation**

Le Clemi forme aujourd'hui environ 24 000 personnes par an, avec des diversités par académies importantes. Ces formations ne s'effectuent que sur une amplitude d'une demi-journée à une journée et demie par an. Cette situation n'est pas au niveau des enjeux, de la pérennité du réseau ni de son maillage.



# É D U C A T I O N A U X M É D I A S E T À L ' I N F O R M A T I O N

## REFONDATION DU CLEMI

La synergie entre le Clemi national et le réseau en académie s'effectue aujourd'hui par deux séminaires annuels, des stages d'intégration décentralisés et des stages d'intégration Clemi. Il s'agira notamment de renforcer la coordination de l'ensemble des acteurs, de participer aux offres de formation sur ce sujet et de produire des ressources de qualité.

Dans le domaine de la formation continue, une VAE ainsi qu'une certification « formation EMI » pourraient être créées, afin d'encourager la reconnaissance des compétences acquises par les coordinateurs Clemi, les enseignants documentalistes, les référents Clemi, les référents EMI, les CPE... Les cadres pourraient être également sensibilisés.

### Le cadre périscolaire

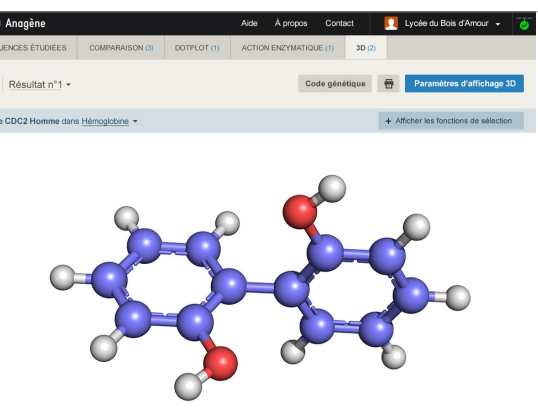
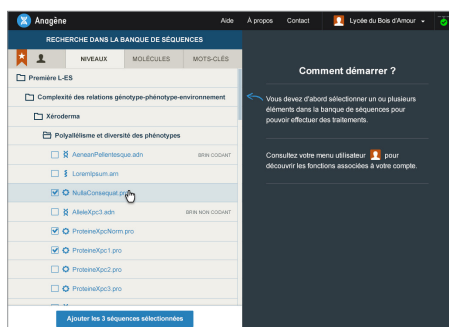
Le réseau Canopé et son service le Clemi peuvent apporter un appui important aux associations (éducatives, culturelles, parents d'élèves, etc.) et à l'ensemble des acteurs qui travaillent dans le cadre périscolaire, l'enseignement aux médias et à l'information ne pouvant s'arrêter aux heures d'enseignement. Pour les animateurs du temps périscolaire, nous pourrions accompagner leur formation au travers de dispositifs s'appuyant sur les offres construites pour les acteurs scolaires de l'EMI.

## REPENSER LES MISSIONS ET L'ORGANISATION DU CLEMI NATIONAL, MOBILISER L'ENSEMBLE DU RÉSEAU CANOPÉ SUR LES ENJEUX DE L'EMI

Aujourd'hui, la coordination et l'animation du réseau Clemi en académies sont effectuées depuis 1983 par le Clemi national. Le Clemi a besoin de **renforcer sa mission de liaison** avec d'autres ministères que sont la Culture et la Communication, la Ville, la Jeunesse et les Sports, l'Agriculture... Il est donc important de reconfigurer l'organisation du Clemi, lequel devra redéfinir ces missions, à travers l'évolution de son décret mais aussi son fonctionnement, pour répondre aux nouveaux enjeux, en particulier ceux en lien avec le numérique, et garantir, comme le précise le rapport de la Cour des comptes, une meilleure synergie avec son opérateur de tutelle : le réseau Canopé. Dans cette optique, il sera proposé à la tutelle administrative un projet stratégique et organisationnel, pour permettre de reconfigurer les moyens alloués au réseau Canopé pour les missions du Clemi. Outre le Clemi, le réseau Canopé devra mobiliser ces lieux de proximité, les Ateliers Canopé, autour de l'éducation aux médias et à l'information, en proposant des espaces dédiés liés à l'EMI.

# ANNEXES

AVRIL 2015



## PROGICIEL ÉDUCATIF

Anagène est un progiciel éducatif pour **l'étude de la génétique au lycée**. Il remplace Anagène 2 dont il reprend toutes les fonctions. S'y ajoute l'affichage en 3D des molécules. Une livraison à l'automne 2015 permettra la construction d'arbres phylogénétiques et de nombreuses améliorations fonctionnelles.

Service en ligne HTML5, il ne nécessite une **connexion internet qu'au moment de son lancement**: les données de sa base sont recopiées dans un cache local et l'application peut alors fonctionner hors ligne. Il sera disponible par abonnement à partir de juin 2015.

## DÉCOUVERTE DU SERVICE EN LIGNE

### Le compte professeur

Un professeur identifié dispose, dans le menu de son compte, d'un accès aux séquences de sa création, lui permettant d'importer ou de saisir une nouvelle séquence et de lui associer un fichier 3D.

Les séquences ainsi créées sont visibles par tous les professeurs de son établissement.

### Les grandes fonctionnalités

Connecté en tant qu'élève ou professeur, un utilisateur d'Anagène accède aux fonctions de traitement des séquences génétiques suivantes :

- conversion ;
- alignement ;
- action enzymatique ;
- dotplot ;
- affichage 3D.

## LA RECHERCHE ET LA SÉLECTION DE SÉQUENCES GÉNÉTIQUES

Pour accéder à ces fonctionnalités, il est nécessaire, tout d'abord, de sélectionner des séquences génétiques dans la base proposée avec le service. Cette base comprend environ 1000 séquences (ADN, ARN, protéines) et l'accès à ces séquences est proposé :

- par niveau scolaire (classe) ;
- par catégorie (type de séquence) ;
- par moteur de recherche.

Après sélection d'une ou plusieurs séquences, un bouton permet de les ajouter à l'espace des séquences étudiées qui ouvre l'accès aux traitements.

### L'ESPACE DES SÉQUENCES ÉTUDIÉES

#### L'affichage des séquences

Dans cet espace, les séquences sont présentées avec :

- leur nom ;
- leur séquence [nucléotides ou protéines avec code couleur permettant une comparaison visuelle facile] ;
- le rappel de leur nature.

#### Des outils de repérage

- La règle [dont la graduation s'adapte aux séquences sélectionnées].
- Le curseur.



# AUSCHWITZ, L'HISTOIRE DE DEUX ALBUMS

1 / 1



Ce dispositif transmédia comprend :

**1945**

Une survivante d'Auschwitz, Lili Jacob, découvre un album de photos. Il s'agit d'un témoignage photographique, réalisé par un SS inconnu, dont le sujet est l'arrivée de convois de Juifs de Hongrie (1944) et leur parcours jusqu'aux portes des chambres à gaz.

**2007**

Un autre album de photos est remis anonymement par un ancien militaire américain au Mémorial de la Shoah de Washington. Cet album appartenait à Karl Höcker, ancien adjoint du commandant d'Auschwitz.

**2015**

Le réseau Canopé réalise le dispositif transmédia Auschwitz, l'histoire de deux albums, en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.



## UN LIVRE

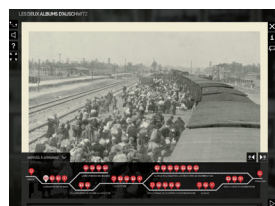
*L'Album d'Auschwitz* est le fac-similé intégral de l'album de Lili Jacob (190 photos).

Cet ouvrage est complété d'une analyse historique du document, d'une synthèse sur le fonctionnement du site d'Auschwitz-Birkenau et de la biographie de Lili Jacob.



## UN DVD

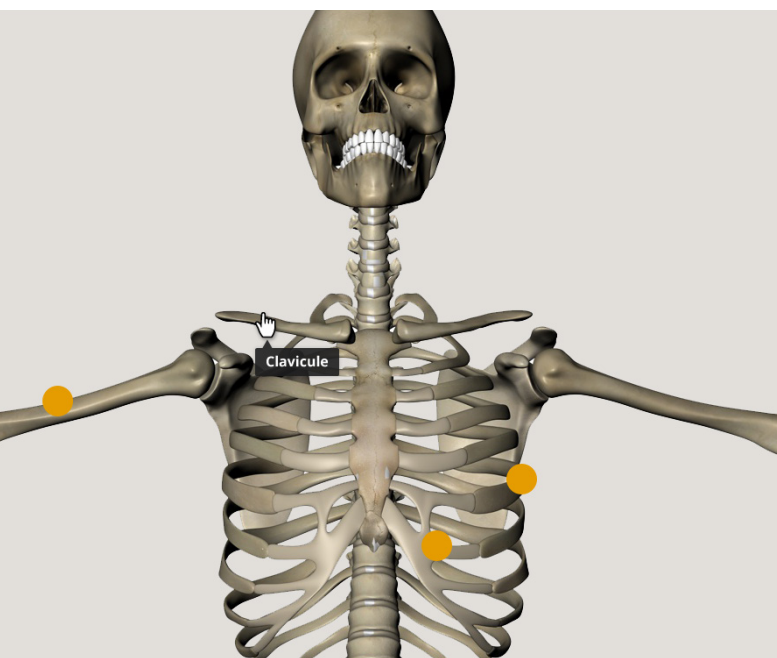
*Album(s) d'Auschwitz* témoigne du quotidien des victimes et des bourreaux d'Auschwitz-Birkenau à travers les albums de Lili Jacob et Karl Höcker.



## UN WEBDOCUMENTAIRE

*Les Deux Albums d'Auschwitz* propose une centaine de photos, des dizaines de textes et synthèses historiques et le témoignage vidéo de Lili Jacob à travers un environnement immersif.

Libres d'accès, ces contenus sont une ressource utile pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah.



# corpus

## UN LIBRE ACCÈS EN LIGNE

**Corpus est un programme transmédia** pour les 12-18 ans. Il tisse un univers narratif autour du corps humain en explorant les fonctions physiologiques du corps. Il traite également de la promotion de la santé et de la recherche biomédicale.

Corpus est composé d'une **plateforme Web et d'un jeu sur smartphone**. La plateforme web propose :

- une navigation 3D à l'intérieur du corps humain ;
- plus de **100 vidéos** constituant près de 6 heures de programme exclusif, sur la connaissance du corps ; la recherche biomédicale et la santé.
- une importante **documentation pédagogique**.

L'ensemble est en libre accès et les vidéos sont téléchargeables gratuitement.

Le réseau Canopé a choisi de produire cette ressource essentiellement pour répondre aux besoins des enseignants de SVT des collèges et lycées, de la voie générale, mais aussi des enseignants en filières technologiques (STSS sciences et technologie de la santé et du social) ou professionnel avec l'enseignement PSE (prévention santé environnement).

Corpus s'adresse aussi aux professionnels de santé dans les établissements scolaires (infirmiers ou médecins), aux CPE, aux parents d'élèves, mais aussi aux médiateurs de culture scientifique et à tous les médiateurs de santé.

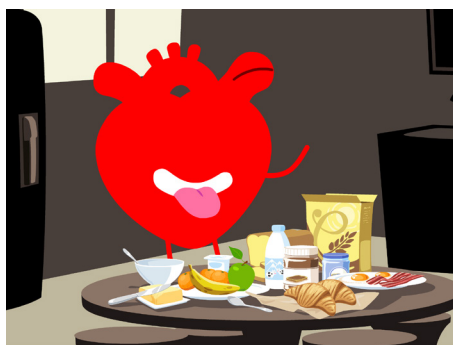
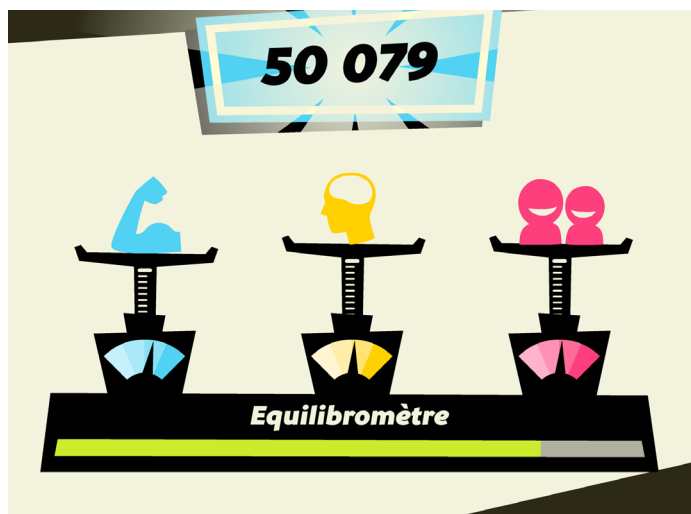
Corpus peut s'adresser à des publics différents car les approches sont différentes selon les entrées. **Les vidéos sont organisées en cinq grandes séries :**

- des vidéos pour comprendre comment fonctionne le corps humain : aspects physiologiques ;
- des vidéos pour entendre les paroles de jeunes sur leur santé et la perception qu'ils ont de leur propre corps. Qu'est-ce qu'une fête réussie ? Pourquoi la première cigarette ? Qu'est-ce qu'être amoureux, etc. ;
- des vidéos pour s'informer sur l'état de la recherche et découvrir les perspectives de guérison nouvelles ;
- des vidéos sur l'histoire des sciences pour comprendre comment nous en sommes arrivés aux connaissances actuelles ;
- des interviews vidéo de sociologues, d'anthropologues, de philosophes ou d'économistes qui apportent un éclairage sur le lien entre corps humain et société.



## UNE PLATEFORME DE RÉFÉRENCE DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Ce **projet novateur** associe, dans une démarche commune, des acteurs de la pédagogie, de la santé et de la recherche scientifique. Il permet d'**alterner différentes démarches** d'apprentissage et de sensibilisation et s'utilise seul, en groupe, en classe ou à la maison.



## UN NOUVEAU SERIOUS GAME

Le jeu est directement destiné aux adolescents sans la médiation d'un adulte. Il est disponible gratuitement sur les stores App Store et Google Play pour un usage sur smartphone et tablette depuis avril 2015. **Il propose aux jeunes de 13 à 16 ans de faire vivre à une « tribu » de personnages** (des organes échappés d'un corps humain et livrés à eux-mêmes) **des situations les confrontant à des questions liées au choix et au bien-être.** Le jeu au ton très « cartoon » utilise toutes les ressources tactiles de l'écran mobile : taper, glisser, effet gyroscope, souffler...

Si l'objectif de la plateforme web est l'acquisition de connaissances par l'intermédiaire d'un médiateur, celui du jeu est l'acquisition de compétences directement par les jeunes. Il ne s'agit pas dans le jeu de marteler des messages injonctifs qui n'ont qu'une portée relative sur des jeunes. L'enjeu est plutôt de montrer que tout est affaire d'équilibre et que tout comportement a ses revers.

**À travers une expérience ludique, l'ambition est d'aider les jeunes à faire des choix éclairés,** de leur donner la possibilité de prendre des décisions de manière responsable.

Le réseau Canopé a conçu et développé Corpus en partenariat avec des grands acteurs qui œuvrent dans le domaine de la santé ou de l'éducation : Universcience, la MGEN, l'Inserm, l'INPES, Educagri et bénéficie de la bourse ESTIM Investissements d'avenir.



# D - DAY , L ' O D Y S S É E

1 / 1

## UN AUTRE REGARD SUR LE DÉBARQUEMENT

CANOPÉ ET LA SOCIÉTÉ ATOMIC SOOM PRÉSENTENT D-DAY, L'ODYSSÉE, UN PROJET TRANSMÉDIA PÉDAGOGIQUE EN LIGNE ET SUR TABLETTE.



**D-DAY, L'ODYSSÉE**  
Un nouveau regard sur le débarquement

ATION    MÉDIATHÈQUE    SCÉNARIOS PÉDAGOGIQUES  
Tous les thèmes

08:26  
dans le sous-marin

La vidéo du  
vétéran Bill

EN LIGNE À PARTIR DE **MI-MAI 2014** SUR [WWW.RESEAU-CANOPE.FR/D-DAY](http://WWW.RESEAU-CANOPE.FR/D-DAY)  
ET DANS VOTRE CENTRE CANOPÉ À PARTIR DU **26 MAI 2014**

SUR FRANCE 3 DANS L'ÉMISSION THALASSA DU **30 MAI 2014**

CANOPE    Atomic    MC4    3    thalassa

### LE FILM DOCUMENTAIRE

*D-Day, ils ont inventé le Débarquement*, produit par MC4 pour France Télévisions, est disponible en streaming sur le site D-Day, l'odyssée, en version française et anglaise. Il est également disponible en DVD.

### L'ESPACE PÉDAGOGIQUE

Cet espace, en ligne, propose des contenus texte, photo et vidéo exclusifs, associés à des scénarios pédagogiques clés en main en histoire et technologie.

### L'EXPÉRIENCE INTERACTIVE

Un *game doc* en **3D temps réel** pour vivre une expérience inédite et résolument innovante. Créez votre parcours utilisateur pour localiser et identifier les épaves sous-marines. Des témoignages et interviews d'historiens, de vétérans et de scientifiques jalonnent votre expédition.

### DISPONIBLE SUR TABLETTES

(iOS et Android – 2,69 €)

Une application du *game doc* prolonge l'expérience interactive avec **la réalité augmentée et l'impression 3D**.

[www.reseau-canope.fr/d-day](http://www.reseau-canope.fr/d-day)

Retour Accueil Mon compte

**MON COMPTE**

→ MA BIBLIOTHÈQUE

**MES COMMANDES & DEVIS**

→ Mes commandes

→ Mes devis

**MON SAV**

→ Retourner un produit

→ Mes retours

→ Réclamations

**MON PROFIL**

→ Mes informations personnelles

→ Mes événements

→ Mes alertes

→ Mes avis

→ Mes contacts

**MES LISTES**

Créer une liste

→ À acheter (3)

→ Histoire (5)

→ Géographie (12)

→ Rentrée 2015 (6)

**MON AGENDA**

← DÉCEMBRE 2014 →

**Aujourd'hui**  
Exposition dossier "Les enfants de la patrie" - 1870-1939  
En savoir plus >

**26/12/2014**  
Exposition dossier "Les enfants de la patrie" - 1870-1939  
En savoir plus >

**27/12/2014**  
Exposition dossier "Les enfants de la patrie" - 1870-1939  
En savoir plus >

Voir tous mes événements >



## Bienvenue Juliette Huet

Se déconnecter X

Profil complété à 75 %  
Quelle est votre discipline de prédilection ?

Français X Histoire Géographie X Mathématiques X

**MA BIBLIOTHÈQUE**

**NOUVEAUTÉ**

La scène française contemporaine  
Tutu par V. Coto  
Format : ebook  
[Télécharger](#)

**NOUVEAUTÉ**

50 activités ritualisées pour l'étude de la langue française  
Tutu par V. Coto  
Format : ebook  
[Télécharger](#)

La scène française contemporaine  
Format : Appli Web  
[Accéder](#)

[Voir ma bibliothèque >](#)

## MES COMMANDES

Commande passée le 24/10/14

**N° DE COMMANDE : 1234567890 ..... 124,90 €**

Paiement par carte bancaire  
Livrée le 04/11/2014  
[Voir les 8 produits >](#)

Commande passée le 24/10/14

**N° DE COMMANDE : 1234567890 ..... 124,90 €**

Paiement par carte bancaire  
Livrée le 04/11/2014  
[Voir les 8 produits >](#)

[Voir mes commandes >](#)

## MES DEVIS

Devis transmis le 23/11/2014 à Marie Dupont

**N° DE DEVIS : 1234567890 ..... 124,90 €**

Expédiée  
Modifié et validé  
[Voir le devis >](#)

Devis transmis le 23/11/2014 à Marie Dupont

**N° DE DEVIS : 1234567890 ..... 124,90 €**

Expédiée  
Modifié et validé  
[Voir le devis >](#)

[Voir mes devis >](#)

**MON POINT RÉSEAU CANOPÉ PRÉFÉRÉ**

**Canopé - Paris 5<sup>ème</sup>**  
14 boulevard Saint-Germain,  
75006 Paris CEDEX 14  
01 44 55 62 08  
[Accéder au site >](#)

**Horaires d'ouverture :**  
Mardi et jeudi de 13h à 18h30  
Mercredi de 10h à 18h30  
**Fermeture exceptionnelle du 21/12 au 31/12**

---

**À LA UNE DE MON ACADÉMIE : PARIS**

**Expolangues 2014**  
le 17/03/2015  
Paris  
[En savoir plus >](#)

**Expolangues 2014**  
le 17/03/2015  
Paris  
[En savoir plus >](#)

## CANOPÉ VOUS RECOMMANDE

**Féodalité des croisades**  
Hors Collection  
**12,00 €**

[En savoir plus >](#)  
[Ajouter à ma bibliothèque >](#)  
Ne plus me proposer

**Le Moyen-Âge**  
Hors Collection  
**8,50 €**

[En savoir plus >](#)  
[Ajouter à ma bibliothèque >](#)  
Ne plus me proposer

**La Première Guerre Mondiale**  
Hors Collection  
**12,00 €**

[En savoir plus >](#)  
[Ajouter à ma bibliothèque >](#)  
Ne plus me proposer

Le second périmètre de l'écosystème intègre l'offre marchande, les parcours d'achat et l'espace personnel qui lui sont associés dans une offre en ligne unique ([reseau-canope.fr](http://reseau-canope.fr)) et repose sur les fondements suivants :

- la **mutualisation des ressources gratuites et payantes, physiques et dématérialisées** éditées par le réseau Canopé et ses partenaires (ouvrages imprimés, livres numériques, contenus médias téléchargeables, applications web et mobiles) ;
- **des parcours d'achat respectant les standards d'usage en matière d'e-commerce** et pensés pour mieux accompagner les contraintes d'usage spécifiques à nos publics (faible recours à la carte bancaire et usage courant des modes de paiement par chèque, virement ou mandat administratif ; recours à des gestionnaires au sein des établissements et des collectivités pour l'acquisition de ressources payantes) ;
- **un nouvel espace personnel en ligne** garantissant aux usagers un accès privilégié à leurs ressources... ;
- **une bibliothèque (e-portfolio)** pour consulter, stocker, et organiser les ressources acquises sur la boutique en ligne ;
- la **possibilité de télécharger à tout moment les produits dématérialisés** pour un usage dans des environnements non connectés (ePub, PDF, ressources audio et vidéo...) ;
- **un calendrier enrichi** pour garder une vue permanente sur les événements, formations et animations proposés par les ateliers du réseau Canopé pour ses usagers ;
- **l'édition de listes de souhaits** pour créer, partager et coéditer avec ses pairs des sélections de ressources et de services choisies parmi les quelque 7 000 références disponibles sur la librairie en ligne.

La nouvelle version permet également de profiter d'une offre modulable et personnalisée : suggestions de ressources personnalisées selon les préférences identifiées des usagers (formats de ressources, thématiques, niveaux et disciplines) et enrichies au fil des achats pour une adéquation plus juste à leurs besoins.



## UN OUTIL D'ÉDITION DE CONTENU

e-sidoc propose un éditeur de contenu basé sur le CMS optimisé pour répondre aux besoins et attentes spécifiques des professeurs documentalistes.

e-sidoc, sans connaissance technique, permet très facilement de mettre en évidence dynamiquement, à partir de la base du CDI :

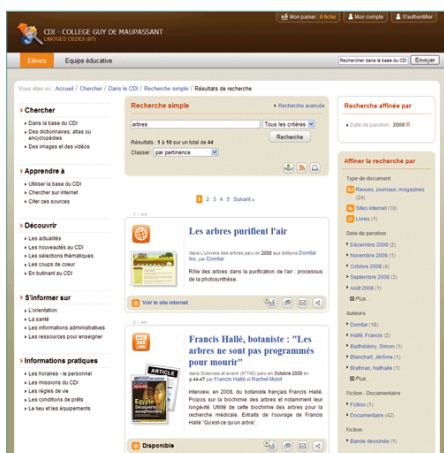
- la liste des nouveaux ouvrages ;
- les coups de cœur ;
- les derniers numéros de périodiques arrivés...

Un aménagement structuré de contenus e-sidoc fournit une organisation pré-structurée des écrans correspondant aux activités des CDI (ex : « informations pratiques », « chercher au CDI »).

## DES NOTICES ENRICHIES

e-sidoc propose de relier les notices de la base du CDI avec des contenus numériques en ligne et avec les commentaires de lecteurs.

Il offre plus d'outils de recherche (l'extension des possibilités de recherche dans la base e-sidoc dispose de son propre moteur de recherche permettant aux utilisateurs d'affiner les résultats de leur recherche documentaire).



## UN OUTIL DE RECHERCHE SUR PLUSIEURS SOURCES

e-sidoc offre une recherche fédérée facilitant la recherche sur l'ensemble des sources proposées par le CDI (votre base ou autres ressources gratuites ou payantes, comme lesite.tv, par exemple).

Il offre plus de simplicité :

- une authentification unique et unifiée ;
- chaque utilisateur n'a qu'un identifiant pour toutes les applications connectées au portail ;
- un outil d'administration professionnel et facile d'accès.

e-sidoc présente un ensemble de fonctionnalités de gestion de contenu (saisie d'actualités, intégration de flux RSS, gestion d'une bibliothèque...).

## L'HÉBERGEMENT DU PORTAIL CDI

Le Canopé de l'académie de Poitiers héberge le portail e-sidoc afin d'affranchir l'établissement scolaire de toutes les contraintes techniques et de garantir un fonctionnement optimum 24 h/24 h, 7 jours sur 7.

Configuration minimale :

- navigateur internet récent : Internet Explorer 7 ou supérieur ;
- Firefox 3.5 ou supérieur ;
- gestion des cookies activée ;
- fonctionnalités JavaScript activées ;
- lecteur Flash recommandé ;
- bande passante ADSL recommandée.





## ETWINNING : UN PROGRAMME EUROPÉEN PORTÉ PAR LE RÉSEAU CANOPÉ

Au nom du MENESR, le réseau Canopé est depuis 2005 l'opérateur pour la France de l'action européenne eTwinning. Intégré au programme Erasmus+, eTwinning permet la mise en réseau d'enseignants et d'établissements scolaires de 35 pays européens via une plateforme numérique gratuite et sécurisée.

En 2014, le ministère a reconduit sa confiance en maintenant au sein du réseau Canopé le bureau d'assistance nationale (BAN) chargé du déploiement de l'action. Le BAN assure une assistance technique et pédagogique aux porteurs de projets, des formations en présence ou en ligne ; il garantit la sécurité de la plateforme. Son action est relayée dans chaque Canopé académique par un correspondant.



Erasmus+

## ETWINNING FÊTE SON 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Lancé en 2005 à titre expérimental par la Commission européenne, eTwinning est le grand succès du programme Éducation Formation Tout au Long de la Vie (EF-TLV) 2007-2013 : premier réseau social professionnel d'enseignants européens, la communauté eTwinning rassemble aujourd'hui plus de 307 000 enseignants (près de 30 000 en France). 128 000 projets collaboratifs entre classes ont été conduits depuis 2005 (12 000 en France, dont 2 500 sont actuellement en cours).



## ETWINNING : UN PUISSANT LEVIER D'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Dans les projets eTwinning, le numérique est mis au service d'une pédagogie active qui place l'élève au cœur du projet. Favorisant le décloisonnement des disciplines, les projets donnent du sens aux apprentissages. En situation de produire pour leurs « pairs », la motivation des élèves est stimulée et leur estime de soi, accrue. Ici, le numérique permet aussi de repenser l'idée de mobilité, en explorant la notion de mobilité virtuelle. Souple, eTwinning est un vecteur d'ouverture internationale sans déplacement et sans frais.

## DEUX EXPÉRIMENTATIONS EN COURS

- **eTwinning national** : ces jumelages électroniques, jusqu'alors réservés à des établissements d'États européens étrangers, peuvent, depuis la rentrée 2014, être conclus par des établissements d'un même pays. Les établissements français peuvent désormais nouer un projet eTwinning avec l'outre-mer ou les établissements à programme français à l'étranger (AEFE ou MLF).
- **eTwinning en formation initiale des professeurs des écoles** : l'Espé de La Réunion, en partenariat avec le réseau Canopé, propose à ses étudiants de master 2 de conduire un projet eTwinning avec des homologues européens. L'expérimentation doit s'étendre à d'autres académies.

La plateforme eTwinning  
[www.etwinning.net](http://www.etwinning.net)

Le portail français [www.etwinning.fr](http://www.etwinning.fr)

Contact :  
Marie-Christine Clément-Bonhomme  
[contact@etwinning.fr](mailto:contact@etwinning.fr)



## L'ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ DES PROFESSEURS-DOCUMENTALISTES



Savoirs CDI ([cndp.fr/savoirscdi](http://cndp.fr/savoirscdi)) se veut, pour les documentalistes d'établissements scolaires, un site internet servant de point d'entrée privilégié sur des ressources à caractère réglementaire, professionnel, technologique et pédagogique. Il met à leur disposition des documents utiles au développement de leurs compétences professionnelles, au service de la politique documentaire de l'établissement.

Il est enfin un espace d'échanges, en lien avec la liste de diffusion Cdidoc-fr, où tous peuvent confronter analyses et pratiques.

Tous les deux ans, sont organisées des rencontres Savoirs CDI. Les prochaines auront lieu en novembre 2015 et auront pour thème l'éducation aux médias.

## DES SÉLECTIONS DE RESSOURCES EN LIGNE

L'expertise du réseau Canopé sur les ressources pédagogiques lui permet de réaliser des sélections adaptées aux demandes, qu'il s'agisse de sélections d'applications numériques ou de ressources en ligne.



Pour les ressources en ligne, que ce soit à la demande ou de sa propre initiative, et à partir d'une veille informationnelle, le réseau Canopé réalise des sélections thématiques sur des sujets en lien avec l'actualité du système éducatif, les programmes ou les événements marquants. Le service Éducasources ([educasources.education.fr](http://educasources.education.fr)) est le principal vecteur de diffusion de ces sélections.

Ce service propose aux enseignants et aux documentalistes un ensemble de ressources en ligne fiables (issues de sites institutionnels ou ayant un agrément ministériel), de qualité, en adéquation avec les programmes scolaires et sélectionnées par des experts et des documentalistes du réseau Canopé.

## VOCABULAIRES CONTRÔLÉS

Le réseau Canopé, en tant que réseau de création et d'accompagnement pédagogiques, se doit d'être une référence dans le domaine de la description des ressources du système éducatif français. À l'heure actuelle, trois principaux types de langages documentaires sont développés :



– le thésaurus MOTBIS. Il sert à décrire le contenu thématique d'une ressource (quels sujets sont traités, quelles thématiques sont abordées dans le document ?) ;



– les nomenclatures et autres listes d'autorité. Combinées au thésaurus, elles servent à décrire le contexte d'utilisation d'une ressource (pour qui ? pour quel enseignement ? etc.). Le réseau Canopé copilote avec la DNE le projet VocabNomen pour la réalisation, la maintenance et l'évolution du profil d'application ScoLOMFR ;

– le langage de recherche OTAREN (projet de R&D). Il s'appuie sur un jeu de correspondances entre les concepts du thésaurus MOTBIS et ceux d'autres langages phare identifiés (Rameau, LCSH, Unesco, Agrovoc, etc.), dans le but d'étendre la recherche utilisateur et de fournir à celui-ci des résultats plus pertinents d'un point de vue sémantique.

## INDEXATION ET DESCRIPTION DE RESSOURCES IET DE SERVICES

**Le réseau Canopé est expert en description bibliographique et indexation de ressources pédagogiques physiques ou en ligne quels que soient leurs contextes d'usage.**

Ce travail est réalisé selon des normes et standards de métadonnées et de vocabulaires. Nos experts décrivent les ressources sélectionnées selon le profil d'application MétaSCÉRÉN. MétaSCÉRÉN est compatible avec le standard international de métadonnées d'objets pédagogiques – le LOM, son profil d'application français LOMFR et avec le ScoLOMFR. Cette description et cette indexation pertinentes, particulièrement adaptées au contexte de l'Éducation nationale grâce à l'utilisation de vocabulaires spécifiques, permettent d'obtenir des métadonnées enrichies qui facilitent la recherche pour l'utilisateur.

Cette action permet d'alimenter différents sites et plateformes de contenus, comme le site Éducation prioritaire ([reseau-canope.fr/education-prioritaire](http://reseau-canope.fr/education-prioritaire)) ou encore la Base de séquence didactiques ([reseau-canope.fr/bsd](http://reseau-canope.fr/bsd)) et concourt ainsi à une mise à disposition et une valorisation plus efficace des ressources traitées.

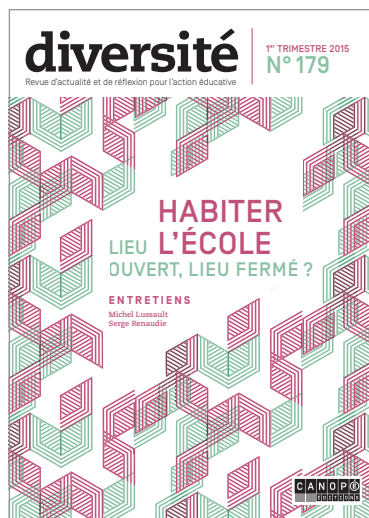
# LES CONTINUITÉS ÉDUCATIVES

The screenshot shows the Canopé website header with navigation links: 'Aller à la recherche', 'Aller au menu', 'Aller au contenu', and 'A+ A-'. Below the header is a navigation bar with categories: 'S'INFORMER & ENSEIGNER', 'SE FORMER & ACCOMPAGNER', 'ÉDUCATION & SOCIÉTÉ', 'ARTS, CULTURE & PATRIMOINE', and 'ACTUALITÉS & AGENDA'. The main content area features a 'Dossier' section for 'La mixité sociale à l'école', including a 'Consulteur' button, a 'Gratuit' badge, and a 'Partager' option. The text describes a forum on social mixity in schools, organized by the Ligue de l'enseignement, Canopé, and France Culture. It lists key questions: 'Est-il possible de maintenir ou de garantir alors que les inégalités sociales ne cessent de progresser dans la société?', 'Dans quelle mesure peut-elle permettre d'améliorer la réussite de l'ensemble des élèves?', and 'À quelles conditions?'. It also mentions that the dossier includes articles from researchers and interviews with stakeholders.

## LA MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE

**La mixité sociale à l'école** ([reseau-canope.fr/notice/la-mixite-sociale-a-lecole](http://reseau-canope.fr/notice/la-mixite-sociale-a-lecole)) : ce dossier multimédia, en libre accès, permet de mieux comprendre les enjeux relatifs à la mixité sociale et scolaire. Il revient sur les effets de la mixité sociale à l'école, ainsi que sur les leviers et les propositions d'actions permettant de faire vivre celle-ci. Ce dossier est également illustré d'interviews réalisées durant le forum Rue des écoles du 6 décembre 2014 autour de la question « Mixité sociale à l'école, la souhaitons-nous vraiment ? », organisé en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, le CNESCO et France Culture.

**Les Ultramarins** ([reseau-canope.fr/notice/diversite-n-178-4e-trimestre-2014](http://reseau-canope.fr/notice/diversite-n-178-4e-trimestre-2014)) : ce numéro de la revue *Diversité* s'intéresse aux territoires d'outre-mer à travers trois dimensions : diversité, mobilité, place et parcours des jeunes. Découvrez notamment un entretien exclusif avec le journaliste Edwy Plenel sur le thème de la créolisation du monde.



## LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

**Habiter l'école : lieu ouvert, lieu fermé ?** ([reseau-canope.fr/notice/diversite-n-179-1er-trimestre-2015](http://reseau-canope.fr/notice/diversite-n-179-1er-trimestre-2015)) : aborder la question de l'école par le prisme de l'« habiter » permet d'interroger les relations entre la forme et les usages ; entre l'architecture et la transmission des savoirs. Ouverte et/ou fermée, l'école est-elle un laboratoire social, autrement dit un observatoire des relations sociales ? Ce numéro de *Diversité* s'adresse à un public large, aux « habitants » propres de l'école, mais aussi aux « habitants » extra-muros, et notamment les acteurs de la politique de la ville et des collectivités locales, les associations ou encore les parents. Il s'agit de mettre en avant les liens et les interactions entre les lieux, leurs habitants et les usages divers qu'ils peuvent en faire.

**Petits ateliers** ([petitsateliers.fr](http://petitsateliers.fr)) : ce site propose de nombreux ateliers, clés en main, à destination des enseignants du premier degré et des animateurs en charge des activités proposées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ils sont organisés autour de six thématiques : musique, théâtre, sports, sciences, cirque et danses traditionnelles. Pour le moment, seuls la musique et le théâtre sont disponibles.

**Raconte ta ville** ([reseau-canope.fr/raconte-ta-ville](http://reseau-canope.fr/raconte-ta-ville)) : ce site présente des webdocumentaires réalisés par des classes sur leur environnement proche (quartier, ville, etc.) raconté dans une histoire réelle ou fictive. Onze webdocumentaires de la saison 1 et trente présentations des projets de la saison 2 sont actuellement à découvrir sur le site.

# LES CONTINUITÉS ÉDUCATIVES

2 / 2

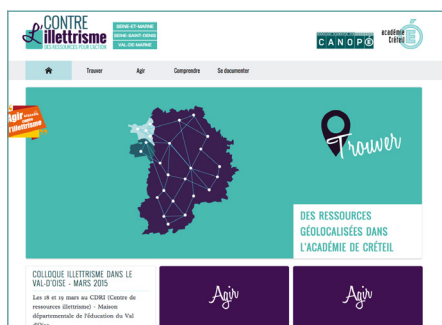


## LA COÉDUCATION

**Familles, école, grande pauvreté** ([crdp2.ac-rennes.fr/blogs/familles-ecole-grande-pauvrete](http://crdp2.ac-rennes.fr/blogs/familles-ecole-grande-pauvrete)): le DVD-Rom composé du film *C'est même pas le même regard*, de onze fiches-repères et de six récits de situations vécues, constitue un support de réflexion pour faciliter l'analyse des nœuds d'incompréhension entre les familles en grande pauvreté et la communauté éducative, et ainsi améliorer cette relation.

## TRAVAILLER AVEC LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

**Contre l'illettrisme – des ressources pour l'action** ([illettrisme.canope-creteil.fr](http://illettrisme.canope-creteil.fr)) : cette plateforme propose de nombreuses ressources afin de se documenter sur l'illettrisme (vidéos de formation, ressources documentaires, des définitions, des chiffres, etc.) et de connaître les acteurs et les actions importantes menées à Créteil. Une carte est également disponible sur le site afin de trouver les services et manifestations les plus proches sur le sujet (animations, conférences, etc.).



**Le décrochage scolaire**, *Diversité*, hors-série n° 14, septembre 2012 ([www2.cndp.fr/revueVEI/hs14/diversite\\_hs14/index.html](http://www2.cndp.fr/revueVEI/hs14/diversite_hs14/index.html)) : ce numéro, consultable en ligne, développe le thème du décrochage scolaire à travers trois entrées :

- décrochage, déscolarisation : de quoi parle-t-on ? ;
- de la difficulté à la rupture scolaire ;
- des parcours et un accompagnement.

**Le décrochage scolaire : des pistes pédagogiques pour agir** ([reseau-canope.fr/notice/le-decrochage-scolaire](http://reseau-canope.fr/notice/le-decrochage-scolaire)) : cet ouvrage présente et analyse les pratiques mises en place dans les établissements pour lutter contre le décrochage scolaire. Les auteurs, Philippe Goëmé et Philippe Taburet, deux enseignants, et Marie-Anne Hugon, chercheuse universitaire, proposent également des pistes de travail autour de l'orientation, de la relation avec l'élève et sa famille ou encore de la pédagogie de la classe.

## DES FILMS AGITÉS POUR BIEN COGITER

**les fondamentaux**

Fiche d'accompagnement pédagogique  
La place de l'adjectif qualificatif  
n° 2

**1**

### La place de l'adjectif qualificatif

➤ **PLACE DE L'ÉPISEDE DANS LA SÉRIE**

Épisode 1 : Le rôle de l'adjectif qualificatif  
Épisode 2 : La place de l'adjectif qualificatif  
Épisode 3 : Les accords de l'adjectif qualificatif avec le nom  
Épisode 4 : Les accords de l'adjectif qualificatif ou féminin  
Épisode 5 : Les accords de l'adjectif qualificatif ou pluriel

➤ **POINTS DE BLOCAGE**

- En grammaire : identifier les adjectifs qualificatifs.
- En orthographe : accorder l'adjectif avec le nom qu'il qualifie.
- En production orale et écrite : enrichir son récit en apportant des précisions.

➤ **PLACE DE L'APPRENTISSAGE DANS LES PROGRAMMES**

L'adjectif qualificatif commence par son identificateur et la complétion de son rôle dans un énoncé. Elle se poursuit par le repérage de sa place dans le groupe nominal ou la phrase, puis par l'étude des accords dans le groupe nominal pour terminer par les fonctions grammaticales.

➤ **OBJECTIFS VISÉS PAR LE FILM D'ANIMATION**

- Découvrir une nouvelle catégorie de mots : les adjectifs qualificatifs.
- Identifier leur rôle sémantique : apporter des précisions sur les noms.
- Découvrir que l'adjectif qualificatif peut se placer avant ou après le nom.
- Découvrir qu'il peut être séparé du nom par un verbe.

➤ **MOTS-CLÉS**

Adjectifs qualificatifs, nom, verbe.

➤ **ÉLÉMENTS STRUCTURANTS**

L'adjectif qualificatif donne des informations sur le nom : il peut être placé avant ou après le nom ou être séparé du nom par un verbe.

Fiche d'accompagnement pédagogique n° 2

Les fondamentaux s'adressent aux enseignants, aux parents d'élèves, aux élèves, aux animateurs et aux éducateurs.

### UNE APPROCHE AUDIOVISUELLE INÉDITE :

- une identité visuelle forte ;
- **une diversité de scénarios** selon les sujets ou les collections ;
- des traitements graphiques variés pour **susciter la curiosité et soutenir l'attention** ;
- **une narration attractive et dynamique** sollicitant l'imagination, l'humour et la fixation du savoir.

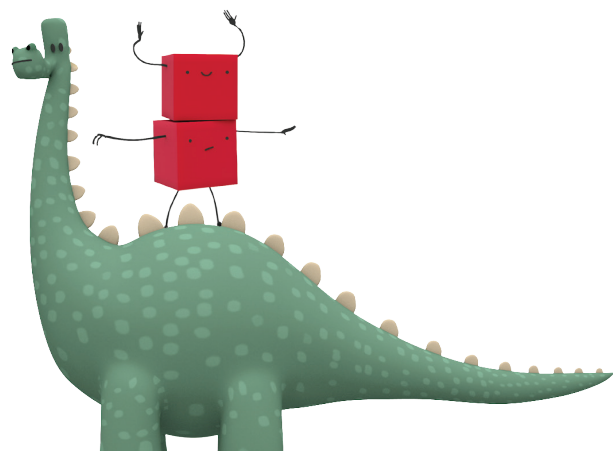
### UNE SÉRIE DE FILMS D'ANIMATION SUR LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

- des films de 2 minutes pour traiter les notions étudiées en classe, du cycle 2 au cycle 3 ;
- un support innovant comme une aide à la compréhension ;
- des films autonomes correspondant à des points de programme distincts ;
- un contenu actualisé et alimenté régulièrement par de nombreux films d'animation, des fiches pédagogiques pour les enseignants et des fiches d'accompagnement pour les parents.

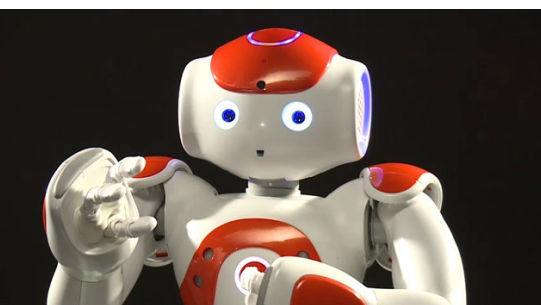
### QUELS USAGES EN CLASSE ET À LA MAISON ?

- Illustrer la découverte d'un concept
- Questionner en début de séance
- Aider à la mémorisation
- Différencier les situations d'apprentissage
- Favoriser la relation entre l'école et la famille
- Utiliser ces ressources sur TNI pour un usage collectif, sur ordinateurs ou tablettes ou en ateliers autonomes.

[www.reseau-canope.fr/lesfondamentaux](http://www.reseau-canope.fr/lesfondamentaux)







## CHAMPS D'ACTION

Dans le cadre de la refondation et du développement de la politique de labellisation des ateliers, **le réseau Canopé crée 10 laboratoires des usages** qui fondent leurs actions sur les innovations de procédés suivantes :

- **l'application de stratégies de codesign**, en particulier en s'appuyant sur les outils et méthodes développés dans le cadre des projets européens Future Classroom Lab (FCL) et in4learning ;
- **la recherche et la signature de partenariats universitaires** en accueillant des stagiaires de master recherche ou des contrats Cifre ou en participant à des projets ANR, européens ou investissement d'avenir ;
- **la recherche et la signature de partenariats avec des acteurs de l'open data**, des fab lab, living lab, learning lab locaux ;
- **la recherche et la signature de partenariats avec des industriels locaux** participant à la filière du numérique éducatif ;

Les 10 laboratoires des usages cherchent à développer des innovations de produits en organisant :

- **le questionnement autour de thématiques de R&D** définies dans le cadre de la stratégie du réseau Canopé (direction générale + directions métiers + Cop) ;
- **la constitution d'une équipe de professeurs innovants** en charge de coconception d'innovation de produits et de procédés avec des chercheurs, des stagiaires et des industriels, des associations, etc. ;
- **la collaboration entre laboratoires des usages** pour coconstruire des prototypes et des maquettes de produits, de ressources et de services pédagogiques numériques innovants et des scénarios pédagogiques.

Les sujets abordés en 2015 par tous les laboratoires des usages dans les projets, tout en prenant en compte les leviers locaux, porteront sur des domaines traités par d'autres métiers du réseau Canopé et choisis en concertation avec eux.

## THÉMATIQUES

Les travaux portent sur les thématiques suivantes :

- **les espaces d'apprentissage et de médiation** : comment apprendre dans des lieux en forte mutation numérique ? Comment concevoir des espaces d'enseignement et d'apprentissage numériques qui soient utiles, utilisables et acceptables par les usagers ?

*Mots-clés : objets connectés, plateformes virtuelles, données ouvertes et masse de données*

- **les compétences du XXI<sup>e</sup> siècle** : comment construire des organisations, des services et des ressources qui favorisent l'acquisition des compétences du XXI<sup>e</sup> siècle ? Comment développer des enseignements qui favorisent les apprentissages collaboratifs et créatifs ?

*Mots-clés : activités collaboratives, autonomie, créativité, coopération, empathie, sérendipité, évaluation*

- **le transmédia** : comment apprendre à partir de documents multimédias audiovisuels ? Comment sont conçus et utilisés les ressources, les outils et les services numériques pour enseigner et apprendre avec la vidéo, un webdoc, une animation ou un jeu ?

*Mots-clés : vidéo, webdoc, applications tactiles, jeux*

- **les apprentissages disciplinaires** : comment développer un accompagnement des enseignements innovants ? Comment concevoir des contenus d'enseignement et d'apprentissage qui soient utiles, utilisables et acceptables par les usagers ?

*Mots-clés : réseaux sociaux, open data*

# LES PARCOURS DE MOTRICITÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE

## DU VÉCU AU REPRÉSENTÉ



**Un dispositif transmédia :  
un imprimé, une application, des vidéos, un parcours M@gistère.**

Construire et exercer les compétences motrices des élèves de l'école maternelle, leur permettre de vivre, de s'approprier, de nommer et de représenter l'espace, sont les enjeux forts des parcours d'activités motrices. La démarche est fondée sur le travail d'équipe pour accompagner les progrès des élèves.

### L'OUVRAGE

Coédité avec Asco & Celda, l'ouvrage fait le point sur les enjeux de ces activités pour le développement de l'enfant : – il offre une **démarche progressive** articulée autour de verbes d'actions de la petite à la grande section. Sur une année scolaire, **cinq modules décrivent la mise en œuvre de séquences d'apprentissage** (exploration et structuration des gestes moteurs, apprentissages langagiers et construction de l'espace). Dans chaque dominante motrice, des **trames de variance** (espace, temps, corps) proposent une progression des apprentissages d'une section à l'autre ;

	SEMAINE 1	SEMAINE 2	SEMAINE 3	SEMAINE 4
PARCOURS EN SALLE DE MOTRICITÉ	Séance 1 • Découverte. • Phase exploratoire.	Séance 4 • Parcours A	Séance 7 • Parcours C	Séance 10 • Évaluation.
	Séance 2 • Familiarisation. • Phase de repérage.	Séance 5 • Parcours B	Séance 8 • Parcours D	Séance 11 • Réinvestissement/ déf.
SÉANCE EN DÉCALÉ	Séance 3 • Représentation, manipulation et langage.	Séance 6 • Représentation, manipulation et langage.	Séance 9 • Représentation, manipulation et langage.	
	Exploration	Structuration		Observation des progrès

– **plusieurs types de parcours sont illustrés** pour accompagner les équipes pédagogiques dans la conception de parcours ciblés : structure, matériel et disposition du parcours, d'une part, apprentissages moteurs et langagiers, d'autre part.

### LES AUTRES SUPPORTS

**10 vidéos, d'une durée de 3 à 7 minutes chacune, mettent en scène les situations pédagogiques** présentées dans l'ouvrage : [youtube.com/playlist?list=PL1iMp6lrN9gIGA6vIDqk1X4I-b0EwSRH3o](https://youtube.com/playlist?list=PL1iMp6lrN9gIGA6vIDqk1X4I-b0EwSRH3o)

**Une application**, coproduite avec l'éditeur Asco & Celda et l'agence Atomic Soom : il s'agit de guider Agyl, le robot, sur différents parcours de motricité en lui indiquant les actions à réaliser. Les élèves peuvent également créer de nouveaux parcours en choisissant le matériel et les actions. Plusieurs compétences sont en jeu :

– compétences de compréhension et de représentation de l'espace (du vécu au représenté, du représenté au vécu) ;  
– compétences langagières (langage oral et langage écrit).

**Un parcours M@gistère** de six heures dans la collection « e.action » : première approche des parcours de motricité à l'école maternelle.



## LA PLATEFORME D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE DU MENESR

Le ministère a mis en place, avec le réseau Canopé et l'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), une nouvelle plateforme d'enseignement à distance destinée à l'ensemble des enseignants et cadres : M@gistère.

Elle accueille des parcours de formation conçus par le ministère (parcours nationaux), les académies (parcours académiques) ou des partenaires (ex. : parcours du réseau Canopé ou Ifé).

La plateforme accueille aussi les parcours de l'ESENESR pour la formation des cadres. À mi-février 2015, plus de 300 000 enseignants ont reçu une formation sur M@gistère.

### M@GISTÈRE : POURQUOI ?

Une formation innovante au service des enseignants du premier et du second degré.

Pour le premier degré, dans le cadre de la redéfinition des obligations de service des professeurs des écoles, au moins 9 des 18 heures consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue devront être dédiées à des formations sur support numérique.

Pour le second degré, dans le cadre du Plan académique de formation, le professeur candidat ou est invité à participer à des actions de formation hybrides.

### M@GISTÈRE : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les parcours de formation continue sont mis à la disposition des formateurs pour conduire des actions de formation auprès des enseignants.

Les enseignants disposeront d'une grande liberté d'organisation pour suivre ces formations en se connectant du lieu de leur choix.

Fondées sur des échanges entre enseignants et formateurs, ces formations à distance pourront se prolonger durant les périodes de formation, organisées par les inspecteurs de l'Éducation nationale, avec l'appui des formateurs.

Les modalités de formation continue pourront alterner des temps de présence physique et des activités à distance (analyses de séquences pédagogiques, vidéos, classes virtuelles, préparations collectives de séquences, exercices d'auto-évaluation, etc.).

### M@GISTÈRE : COMMENT ?

Pour le premier degré, l'offre de formation en circonscription pour les enseignants se fondera sur un diagnostic des besoins établi par chaque inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) en articulation avec la politique académique de formation.

Pour le second degré, les actions de formation m@gistère sont mises en oeuvre dans le cadre du Plan Académique de Formation.





# LA PLATEFORME D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE DU MENESR

---

## EXPLOITATION DE LA PLATEFORME M@GISTÈRE

Ouverte depuis janvier 2014, la plateforme accueille actuellement entre 80 et 100 000 visiteurs chaque semaine. D'abord réservée aux professeurs et cadres du primaire, elle est désormais ouverte à l'ensemble des enseignants et cadres de l'Éducation nationale et sera bientôt étendue aux Espé et à l'enseignement supérieur. Cet élargissement de son audience fait que la plateforme peut désormais accueillir environ un million de personnes. L'hébergement et l'exploitation ont été dimensionnés en conséquence. Six prestataires assurent la maintenance, la surveillance et l'exploitation de la plateforme.

Depuis la rentrée, elle a fait l'objet d'améliorations régulières, telles que la mise en place d'une solution de classe virtuelle très ambitieuse et d'excellente facture. D'autres évolutions sont en cours qui permettront une meilleure intégration de M@gistère au sein de l'écosystème digital du ministère (connexion avec RENATER, avec GAIA, etc.).

---

## PRODUCTION DE PARCOURS

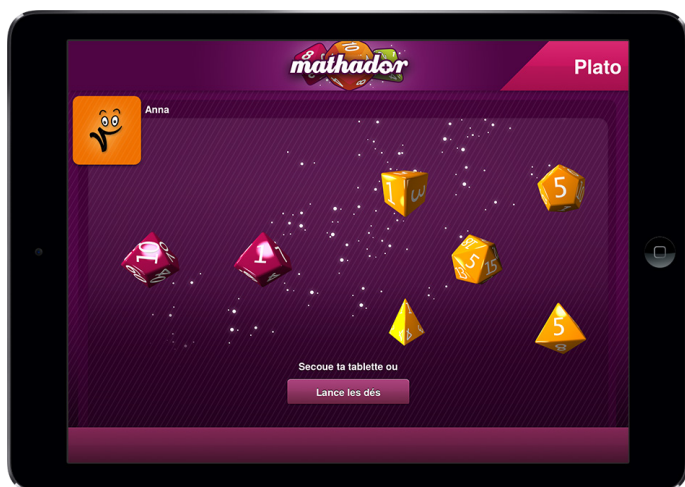
La production de parcours est répartie entre de nombreux acteurs. L'offre de parcours est divisée entre les parcours nationaux, produits par la Dgesco, en collaboration avec l'IGEN, et l'offre « mutualisée » qui regroupe des parcours produits par les équipes académiques et par des partenaires tels que le réseau Canopé.

Le réseau Canopé a, en effet, tenu à fournir un soutien le plus complet possible en proposant, d'une part, une aide aux producteurs de parcours nationaux ou académiques (fournitures de granules ou de ressources issues de ses productions, tournages *ad hoc*, etc.) et, d'autre part, en produisant sa propre offre de parcours. Le réseau Canopé propose ainsi une dizaine de parcours en ligne et son offre prévoit la production d'une quinzaine de parcours supplémentaires d'ici la rentrée 2015.

---

## ACCOMPAGNEMENT LOCAL DES ACTEURS

Outre l'accompagnement des équipes de production, le réseau Canopé propose des actions de proximité à destination des enseignants et cadres, afin d'accompagner la mise en œuvre du dispositif et la généralisation des bonnes pratiques. Les Ateliers Canopé sont des lieux privilégiés pour dispenser des actions de soutien de proximité.



## L'APPLICATION MATHADOR POUR IPAD

Une appli ludique et efficace pour :

- pratiquer le calcul mental réfléchi et automatisé ;
- placer tous les élèves en situation de réussite ;
- suivre le parcours de chaque joueur ;
- cycle 3 – collège.

L'application propose trois jeux, adaptés aux différents usages et situations de classe, sur une base de calculs de type « compte est bon » (un nombre cible à atteindre avec cinq nombres à utiliser et les quatre opérations) et d'énigmes mathématiques.

Elle est l'adaptation numérique des jeux de société Mathador, qui ont été enrichis grâce aux possibilités du numérique :

- impossibilité de tomber sur un calcul qui n'aurait pas de solution (ex. : faire 57 avec 1, 2, 1, 2, 3) ;
- soin particulier à la courbe de progression de la difficulté, pour une adaptation optimale au niveau de jeu de chaque joueur ;
- ajout d'éléments motivants caractéristiques du monde du jeu : trophées, indices, bonus, etc. ;
- visualisation de son avancée dans le jeu (niveaux passés, nombre de parties gagnées ou perdues, trophées remportés, etc.).

L'application propose un jeu solo et deux jeux multijoueurs.

## Solo

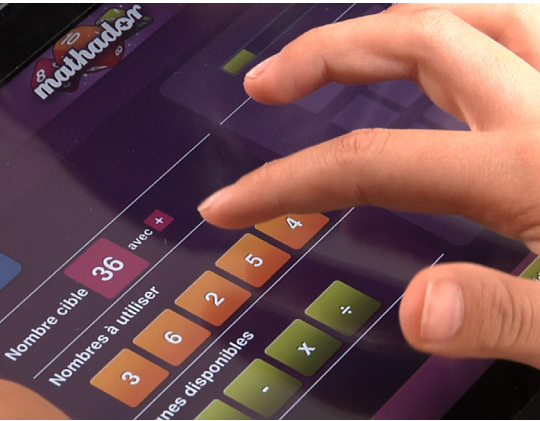
Un seul joueur.

Trois modes : facile, moyen, difficile.

Dix niveaux à franchir dans chaque mode (soit trente niveaux en tout).

Dans chaque niveau, il faut valider 6 « compte est bon » et 3 énigmes pour passer au niveau supérieur. La difficulté augmente de manière progressive (nombre cible de plus en plus élevé, opérations à utiliser de plus en plus compliquées...) pendant que le temps disponible pour répondre se réduit.

En fonction de sa performance, le joueur gagne des trophées (récompensant sa régularité, sa rapidité, son endurance...), des indices et des bonus facilitant sa progression et évolue dans les grades (il devient initié, puis connaisseur...).



---

## Plato (multijoueurs)

Deux à quatre joueurs autour d'un plateau de 28 cases. En fonction de la case sur laquelle se situe le joueur, il doit effectuer un calcul de type « compte est bon » ou résoudre une énigme.

Le jeu permet à des **participants de niveaux différents de jouer ensemble** : tous ont le même temps pour répondre, mais chaque joueur choisit son mode (facile, moyen, difficile) et joue avec des calculs ou des énigmes correspondant à son niveau.

Le premier qui pense détenir la réponse appuie sur le buzzer. Il prend la main, propose sa solution. S'il réussit, il lance le dé et poursuit son chemin sur le parcours. S'il échoue, les autres joueurs disposent du temps restant pour proposer leur solution.

Le premier qui termine le parcours a gagné.

---

## Flash (multijoueurs)

Deux à quatre joueurs s'affrontent pour **résoudre des calculs de difficulté progressive**, avec ou sans contrainte opératoire. Là aussi, le mode différencié permet à chaque joueur de choisir son mode (facile, moyen, difficile).

Les participants déterminent le nombre d'épreuves à partager. Le joueur qui en réussit le plus a gagné.

---

## La version gratuite

Elle permet, gratuitement, de jouer à :

- Solo : 3 niveaux dans chaque mode (9 niveaux en tout) ;
  - Plato : limitation à 2 joueurs, réduction du plateau à 12 cases ;
  - Flash : limitation à 2 joueurs, parties de 3 épreuves maximum.
- 

## Commercialisation

Dans l'App Store, trois propositions :

- Mathador pour iPad -> 3,99 € : la version complète de l'application, à acheter à l'unité ou en nombre via le *volume purchase* ;
- Mathador pour iPhone -> 1,99 € : le jeu Solo uniquement.
- Mathador lite -> 0 € : la version gratuite limitée (sur iPhone : Solo uniquement) puis faire l'achat *in app* de la version complète de l'application -> 3,99 €.

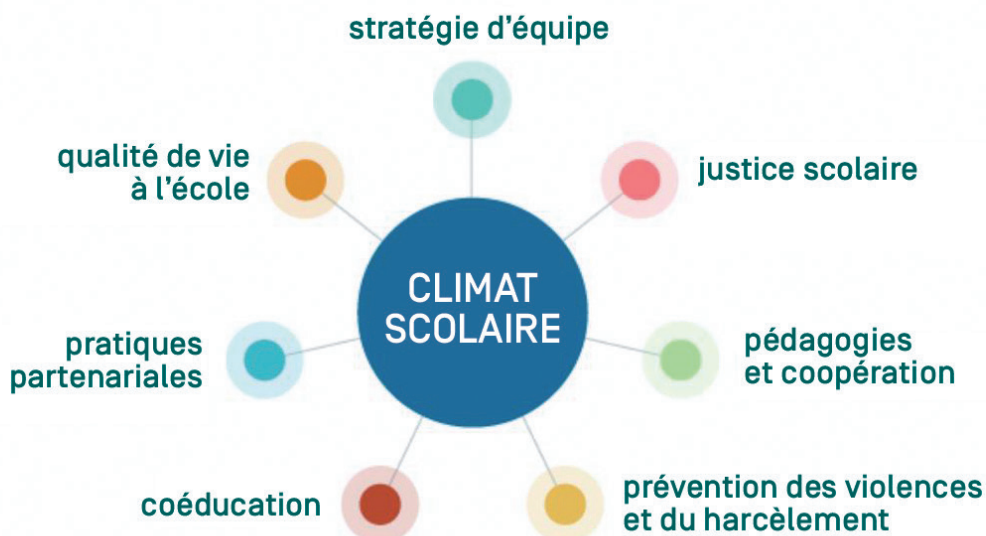
# QU'EST-CE QUE LE CLIMAT SCOLAIRE ?

La loi du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école de la République fait une place importante au climat scolaire. Cette approche venue d'Amérique du Nord est relativement nouvelle dans le paysage éducatif français : revisitant les manières de penser et de fonctionner collectivement pour prévenir et lutter contre les violences en milieu scolaire, elle est depuis sans cesse réaffirmée dans les réformes (et encore dans la réforme annoncée du collège).

Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative et renvoie à l'analyse du contexte d'apprentissage et de vie, à la construction du bien vivre, du bien-être pour les élèves et pour les personnels dans l'école. L'enjeu majeur est donc de mobiliser, par un travail collectif et une approche systémique, tous les membres de la communauté éducative et créer les conditions d'une école bienveillante.

## COMMENT ET POURQUOI AGIR ?

Le climat relève de sept facteurs interdépendants sur lesquels il est possible d'agir :



### Stratégie d'équipe

Une stratégie d'équipe s'appuie sur la mobilisation de tous, l'attention portée à l'accueil, l'accompagnement, la mutualisation pluri-professionnelle, la cohérence et la cohésion, la parole d'acteurs, le bien-être des personnels.

### Justice scolaire

La justice scolaire, c'est prendre en compte le sentiment de justice et d'injustice, la justice restaurative, le cadre et les règles, la médiation par les pairs, les modalités d'évaluation.

### Pédagogies et coopération

Les stratégies pédagogiques pour un climat serein s'appuient sur la coopération entre élèves, la motivation, l'engagement, la parole de l'élève, les élèves acteurs.

### Prévenir les violences et le harcèlement

Un plan de prévention à l'école prend en compte le harcèlement, la lutte contre toute forme de discrimination, la gestion de crise dans la classe et dans l'école.

### Coéducation

Une coéducation réussie avec les familles, c'est l'attention portée à l'accueil, à la communication, à la parole des parents.

# QU'EST-CE QUE LE CLIMAT SCOLAIRE ?

## Pratiques partenariales

Les pratiques partenariales s'appuient sur l'ensemble de la communauté éducative, les collectivités territoriales et les associations. Un lien fonctionnel clair à partir de projets d'actions évalués fondés, par exemple, sur des chartes.

## Qualité de vie à l'école

La qualité de vie à l'école, c'est l'attention portée à la qualité des temps, des espaces, à la convivialité scolaire et au bien-être.

**Il est important d'agir sur le climat scolaire pour :**

- améliorer les résultats scolaires et le bien-être des élèves et des adultes ;
- diminuer le harcèlement, les conflits, les problèmes de discipline, les inégalités scolaires ;
- permettre une stabilité des équipes ;
- réduire l'absentéisme et le décrochage scolaire.

## LES RESSOURCES CRÉÉES PAR LE RÉSEAU CANOPÉ

### Site web Climat scolaire

[reseau-canope.fr/climatscolaire](http://reseau-canope.fr/climatscolaire)



Le réseau Canopé a mis en ligne en 2014 un **site web collaboratif dédié à l'ensemble de la communauté éducative**. Ce site fait par et pour le réseau de professionnels est en libre accès et gratuit. Il propose aux professionnels **des outils, des éclairages de la recherche et des expériences concrètes**, pour favoriser le bien-être et la réussite de tous. Un référent par site Canopé académique a également été formé en 2013 pour contribuer et partager les ressources réalisées par l'ensemble des sites Canopé sur la thématique. La version 2 est prévue pour fin 2015. Le contenu sera davantage axé sur la dimension proactive en donnant un maximum d'outils sur tous les champs d'action.

## Sortie d'un ouvrage dans l'univers « Éclairer »

Auteur : Caroline Veltcheff

Sortie : juin 2015

Cet ouvrage, étayé sur l'analyse de situations concrètes vécues par les acteurs (dans la classe, dans la cour, en réunion...) et une synthèse des connaissances issues des différents travaux de recherche, **propose une définition possible du climat scolaire et éclaire les différents facteurs déterminants de celui-ci**. Il se conclut par des **pistes pour agir** élaborées à partir des programmes d'actions efficaces identifiés par la recherche.

## Des cycles d'animation

**Académie de Bordeaux :**

– Ateliers sur la liberté d'expression et les valeurs républicaines au collège Jean-Pujo de Saint-Étienne-de-Baigorry qui se sont déroulés les 22 et 23 janvier 2015.

Pour en savoir plus : [reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceld/travailler-sur-la-liberte-dexpression-et-les-valeurs-republicaines-au-college.html](http://reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceld/travailler-sur-la-liberte-dexpression-et-les-valeurs-republicaines-au-college.html)

– Journées « bien-être à l'école » : le rectorat et les Ateliers Canopé ont organisé entre le 9 et le 24 mars des conférences et ateliers sur ce thème.

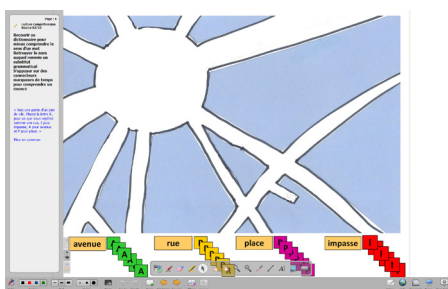
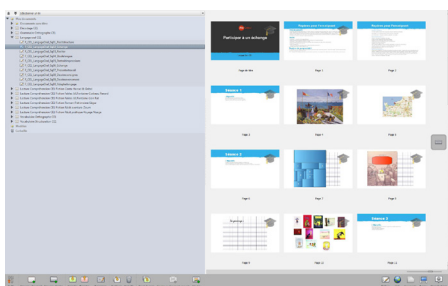
Pour en savoir plus : [reseau-canope.fr/climatscolaire/article/journees-bien-vivre-a-lecole-dans-lacademie-de-bordeaux.html](http://reseau-canope.fr/climatscolaire/article/journees-bien-vivre-a-lecole-dans-lacademie-de-bordeaux.html)

**Académie de Créteil :** l'Atelier Canopé de Saint-Denis a organisé les 4 et 18 mars et le 1<sup>er</sup> avril un cycle de trois animations intitulé « Du (cyber) harcèlement à l'amélioration du climat scolaire » en partenariat avec l'association Zéro de conduite.

## Kit d'animation pour les Ateliers Canopé

La délégation éducation et société travaille actuellement sur la réalisation d'un kit pédagogique à destination des Ateliers Canopé. Décliné selon les différents champs d'action, ce kit permettra aux Ateliers de mettre en place différentes modalités d'animations sur la thématique du climat scolaire. Une première série de propositions autour de trois champs d'action (prévention du harcèlement et des violences ; pédagogies et coopération ; justice scolaire) sera transmise dès la rentrée 2015. La seconde étape autour des autres champs d'action viendra début 2016.





### Le dispositif Sankoré comprend :

- le développement et la maintenance du logiciel libre et multiplateforme Open-Sankoré (mise au point du logiciel, gestion de la communauté des utilisateurs, maintenance évolutive, support utilisateur et documentation) ;
- l'exploitation de [planete-sankore.org](http://planete-sankore.org), plateforme de ressources en ligne, articulée avec le logiciel et présentant l'intérêt de fonctionner avec tout type de ressources gratuites ;
- la production et l'entretien de ressources numériques éducatives libres, didactisées et utilisables par tous, dont deux corpus.
- ePrim Sankoré, couvrant l'ensemble du programme de l'enseignement primaire français (cycles 2 et 3) dans trois champs disciplinaires : français, mathématiques et sciences – soit 2900 heures environ.
- Open Pro Sankoré, couvrant environ 900 heures d'enseignement professionnel dans une vingtaine de domaines disciplinaires.

L'ensemble forme un tout cohérent : les ressources, destinées aux enseignants pour un usage en classe sur tableau numérique interactif, sont produites et exploitées au travers du logiciel Open Sankoré. Elles sont distribuées sous licence Creative Commons via la plateforme Planète Sankoré.

Ce sont des ressources ouvertes, modifiables par les enseignants qui souhaitent les exploiter.

## LE LOGICIEL OPEN-SANKORÉ

Il s'agit d'un logiciel libre et *open source*, multiplateforme (Windows, MacOs, Linux) et indépendant de la technologie de tableau numérique interactif. **Il permet la production et l'exploitation en classe de ressources numériques ouvertes.**

Il est également massivement multilingue (38 langues).

Bien que volontairement simple dans son utilisation, il comprend de nombreuses fonctions qui permettent à la fois de créer les ressources, les organiser et mener des activités en classe. Il est livré avec une bibliothèque de ressources unitaires (granules) : images, sons, interactivités, etc., qui peuvent être complétées en se connectant sur la plateforme Planète Sankoré.

Le réseau Canopé a repris le développement du logiciel en septembre 2013 et a assuré sa maintenance corrective et évolutive jusqu'en fin juin 2014. La stabilisation, puis l'évolution du logiciel – très instable à l'origine – a abouti à la production de la version actuelle (2.5.1), largement utilisée par les enseignants dans de nombreux pays.



## LE CORPUS DE RESSOURCES EPRIM SANKORÉ

Il couvre **l'ensemble du programme de l'enseignement primaire français** (cycles 2 et 3), dans trois champs disciplinaires : français, mathématiques et sciences. Il est disponible en partie sur la plateforme Planète Sankoré (une partie est en attente de livraison).

Les ressources sont produites et exploitables avec le logiciel Open-Sankoré avec – et pour – les enseignants de l'enseignement primaire. Elles sont prévues pour un usage en classe sur tableau numérique interactif.

Outre la constitution d'une équipe dédiée à Canopé Chasse-neuil, la production de ce corpus a demandé la mobilisation de 18 Canopé académiques et d'environ 300 enseignants et IEN pour la production et la validation des séquences, sous le contrôle de 4 IG/IG honoraires.

## LE CORPUS DE RESSOURCES OPEN PRO SANKORÉ

Il couvre environ **900 heures** d'enseignements dans une vingtaine de domaines disciplinaires. Ces séquences numériques de formation aux métiers sont disponibles sous licence Creative Commons et produites, conformément au système Sankoré par – et pour – les enseignants de l'enseignement professionnel ou technologique.

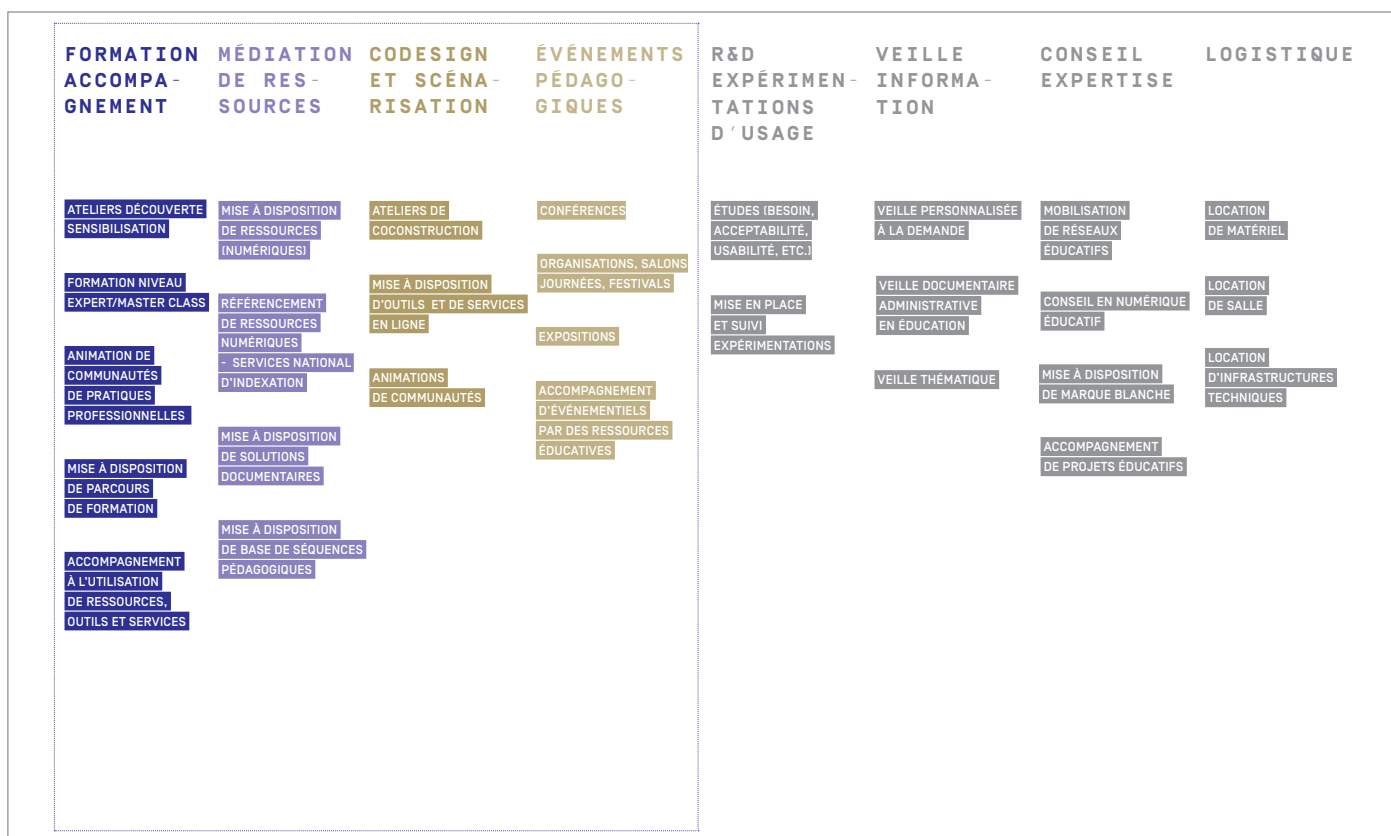
Sa production a mobilisé une dizaine de personnes du réseau Canopé, principalement au Canopé de l'académie de Versailles, environ 150 enseignants et 25 IENT.

# UNE OFFRE DE SERVICES

## À DESTINATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

### UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE

Fort de son expérience et de la proximité avec la communauté éducative, le réseau Canopé a développé une offre de services complémentaire et articulée à son offre de produits éditoriaux transmédias.



Articulée en huit gammes de services, elle a vocation à être proposée selon différentes modalités :

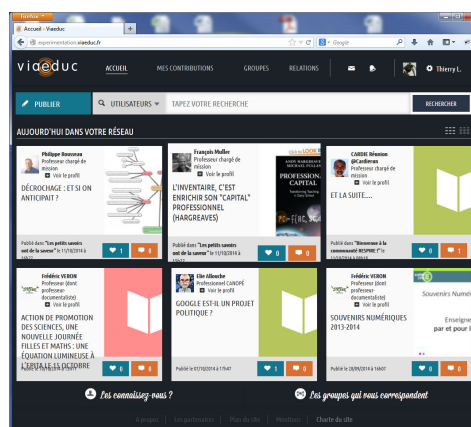
- en proximité, via son réseau d'Ateliers Canopé ;
- à distance, via un certain nombre de services dématérialisés ou en complément de ressources numériques ;
- en mixant des actions en présence et à distance.

Cette offre de services éducatifs est déclinable selon les situations :

- pour un usage individuel « clés en main » ;
- pour un usage collectif, dans le cadre d'activités planifiées (notamment au sein des Ateliers Canopé) ou en réponse à des demandes sur-mesure de partenaires et/ou clients, en France ou à l'international, intéressés par l'expertise du réseau Canopé.



## LE RÉSEAU PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS



Viaéduc est un réseau social professionnel dédié aux enseignants, adapté aux usages des métiers de l'éducation et centré sur des problématiques pédagogiques. Outre les fonctions « classiques » de réseau social (s'identifier, constituer son réseau, créer et fédérer des groupes de discussion et de travail, commenter, partager, recommander), il intègre des outils collaboratifs, tels que l'accès à des contenus éducatifs, l'accès à des services de cocreation de ressources, ainsi que des liens avec l'univers professionnel des enseignants (ENT, plateforme de ressources externes, etc.).

La valeur ajoutée du service Viaéduc repose sur trois éléments : **un réseau social** permettant aux enseignants de rentrer en contact les uns avec les autres ; **l'accès à des ressources d'intérêt pédagogique** (soit publiées par les enseignants eux-mêmes, soit par des éditeurs privés ou publics) ; **l'accès à des services permettant de coconstruire des ressources.**

### OBJECTIFS DE VIAÉDUC

L'objectif de Viaéduc est, en s'appuyant sur la généralisation de l'usage des réseaux sociaux, de :

- favoriser la conversation et la relation entre pairs autour de sujets d'intérêt professionnel ;
- décloisonner et favoriser la transversalité des échanges (transdiscipline, transniveau, à l'échelle nationale, sur la base d'intérêts communs) ;
- fédérer des groupes de travail et des initiatives d'enseignants ;
- donner accès à des ressources de qualité (éditées par les enseignants comme par des éditeurs professionnels) ;
- promouvoir les nouvelles méthodes de travail en réseau, afin, *in fine*, de stimuler la création, la cocreation, l'usage et l'échange des ressources.

### VALEURS DE VIAÉDUC

Confiance, engagement, créativité, innovation, partage, collaboration, mais également respect de l'école et de la liberté pédagogique de chacun.

### CADRE ET GOUVERNANCE DU PROJET

Le projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projets e-éducation n° 2 du programme des investissements d'avenir et a obtenu un financement à la fin de l'année 2012.

Soutenu par le ministère et intégré dans sa stratégie « Faire entrer l'école à l'ère du numérique », Viaéduc est un projet mené par un consortium constitué de huit partenaires publics (le réseau Canopé, Cned, université de Poitiers, laboratoire STEF de l'ENS Cachan et de l'Ifé) et privés (Éditions Belin, Les Argonautes, Beechannels, Leancurve).

# LE RÉSEAU PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS

---

## QUALITÉ DES INSCRITS ET PROFESSIONNALITÉ ENSEIGNANTE

Viaéduc est un réseau social professionnel consacré aux pratiques pédagogiques. Il est ouvert aux enseignants de l'Éducation nationale (le sésame pour s'inscrire étant de posséder une adresse mail professionnelle reconnue par la plateforme, l'adhésion est toujours une démarche personnelle et volontaire) et aux professionnels de l'éducation. Des utilisateurs extérieurs peuvent être invités, pour permettre aux groupes créés par les professeurs actifs sur le réseau de s'enrichir. Ces utilisateurs extérieurs n'auront accès qu'aux groupes de travail dans lesquels ils sont invités.

Viaéduc n'a pas vocation à devenir le réseau social interne d'un ministère. Les cadres de l'Éducation nationale sont les bienvenus dès lors qu'ils s'inscrivent dans une démarche égalitaire, horizontale, et participent, comme ils le font au sein de leurs équipes de terrain, aux groupes de travail en acceptant une relation de pair à pair avec les enseignants. Afin d'être véritablement utile, novateur et donc utilisé par les enseignants, Viaéduc ne doit pas être le lieu pour exercer des missions administratives ou d'évaluation.

---

## INNOVATION TECHNOLOGIQUE

En termes d'innovation technologique, son apport est structurant : Viaéduc propose une plateforme de référence *open source* pour la mise en place de réseaux sociaux professionnels, qui s'appuie sur *Symfony framework* d'excellence d'origine française, potentiellement « répliquable » pour d'autres utilisateurs et utilisations.

---

## AMBITIONS POUR SON AVENIR

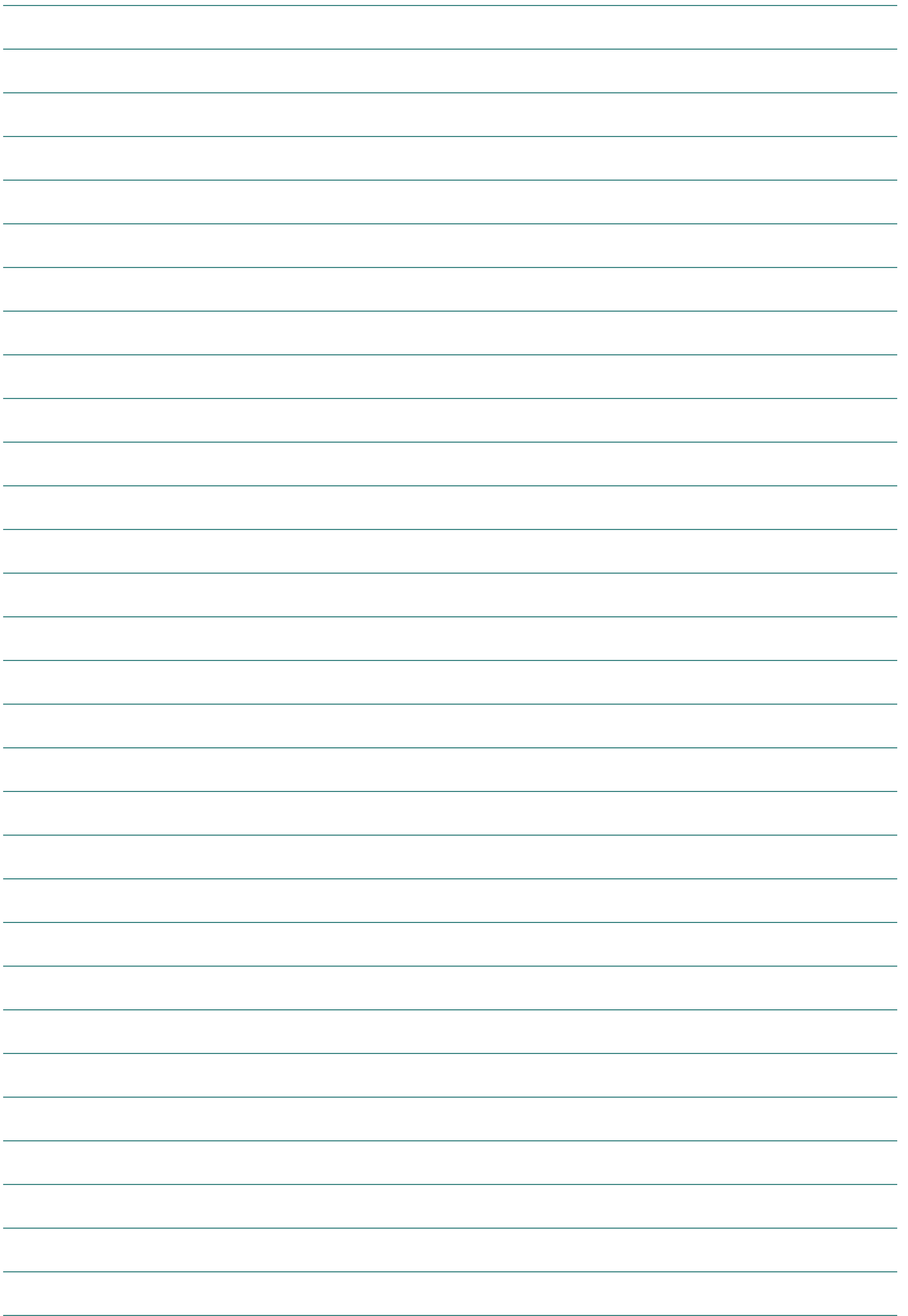
Viaéduc compte plus de 6 000 inscrits.

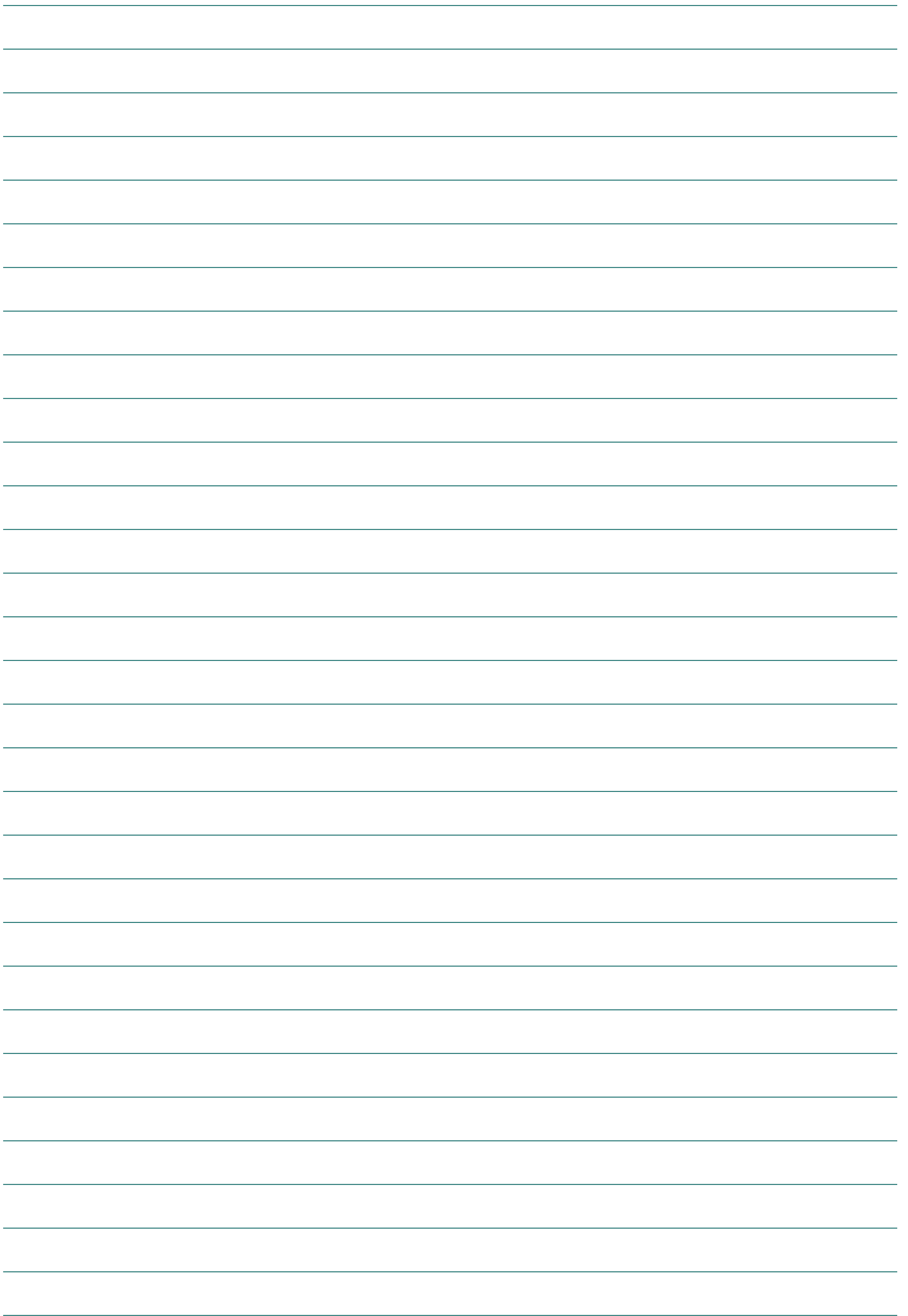
Sa croissance est lente mais constante et ne s'est appuyée sur aucune campagne de communication à ce stade. Un afflux assez important d'inscriptions s'est fait entre septembre et octobre 2014, avec la migration du réseau Respire sur Viaéduc.

D'ici la fin du premier semestre 2015, la phase d'expérimentation prendra fin et la plateforme connaîtra un déploiement à grande échelle. La communication autour du lancement de Viaéduc et la fin de l'expérimentation connaîtront symboliquement leur point d'orgue le 20 mai, à l'occasion des Rencontres de l'Orme, à Marseille.

La phase de 2015 à 2017 consistera à accompagner la montée en puissance du service, avec notamment : l'élargissement aux enseignants au-delà de la sphère Éducation nationale (enseignants du supérieur, de l'enseignement agricole, enseignants français à l'étranger, enseignants francophones à l'étranger), des enrichissements fonctionnels (interfaçage avec de nouveaux services du numérique éducatif et avec de nouvelles plateformes de ressources, développement de services premium).

À moyen terme, Viaéduc assume l'ambition de devenir le réseau social professionnel des enseignants francophones du monde entier.





RESEAU - CANOPE . FR

C A N O P É

LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

**JEAN-MARC MERRIAUX**

**DIRECTEUR GENERAL**

[jean-marc.merriault@reseau-canope.fr](mailto:jean-marc.merriault@reseau-canope.fr)

Twitter : @jmmer